

BULLETIN TRIMESTRIEL

N° 498- 4^{ème} trimestre 2024

DOSSIERS
D'ACTUALITÉ

DOSSIERS
MÉMOIRE

DOSSIERS
D'HISTOIRE

LES BRÈVES

BIBLIOGRAPHIE

VIE DES
GROUPEMENTS



<http://www.anocr.org>



ASSOCIATION NATIONALE des OFFICIERS de CARRIÈRE en RETRAITE

des veuves, veufs et orphelins d'officiers

- Résistance
- Conflits navals en mers noire et rouge
- Conflit ukrainien et évolutions doctrinales



La crèche de Noël

Selon la légende, Saint-François d'Assise, fondateur de l'ordre des Frères mineurs, aurait été le premier à mettre en place une crèche pour célébrer la nativité. Installée dans le village de Greccio, pendant la nuit de Noël de l'année 1223, la crèche prend vie sur le parvis de l'église. Les habitants se déguisent pour jouer le rôle de saint Joseph, Marie, les rois mages ou encore les bergers.

Cette « crèche vivante » a donné naissance à une tradition qui s'est perpétuée, mais les « acteurs » ont été très largement remplacés par des personnages en bois, en cire, en carton-pâte, en faïence et même en verre. Les crèches ressemblant à ce que nous connaissons font leur apparition dans les églises au XVI^e siècle. Les jésuites en réalisent notamment à Prague en 1562, qui figurent parmi les plus anciennes connues.

Les crèches sont progressivement installées à l'intérieur des églises dans toute la chrétienté. L'histoire de la crèche de Noël s'est poursuivie par l'apparition des crèches dans les familles, particulièrement à Naples, au XVIII^e siècle, dans les demeures aristocratiques. Elles reproduisent la vie quotidienne de Naples.

La crèche de Noël se répand en Italie et en Provence par le biais de la prédication des disciples de saint François d'Assise, les franciscains. À Naples, apparaissent rapidement des crèches constituées de statues de bois, fabriquées dans le style baroque.

La tradition des crèches domestiques s'installe en France pendant la Révolution. En effet, il est alors interdit de représenter des scènes religieuses en public, la messe de minuit est prohibée, ainsi que l'installation de crèches dans les églises. Les croyants n'ont donc d'autre choix que de faire des crèches de Noël chez eux, à l'abri des regards.

En même temps, la tradition du santon prend naissance.

À Marseille, on installe donc pour la première fois les santons, du provençal « santoun », signifiant « petits saints ». Les premiers santons ont été fabriqués en mie de pain ! Puis, ils ont été façonnés dans la célèbre argile rouge de Provence. Dans la crèche provençale, en plus de retrouver les personnages principaux de la crèche, comme la Sainte Famille et les rois mages, chacun des corps de métiers et personnages traditionnels sont représentés dans la crèche. Tous les habitants de la Provence offrent ainsi le fruit de leur travail à l'Enfant Jésus.



Joyeux Noël



Chers camarades

Le nucléaire militaire, et nous pouvons nous en inquiéter, est redevenu un élément de la stratégie des Etats dans leurs relations internationales comme en témoigne notamment la guerre en Ukraine, mais pas uniquement. La montée en puissance de la Corée du Nord, second Etat « doté » en opération aux côtés de de la Russie, l'Iran ayant compris que seule l'arme nucléaire pourrait au minimum le protéger face à Israël, autre puissance « dotée » même si elle ne le reconnaît pas, l'augmentation des têtes nucléaires au Royaume-Uni et en Chine, le budget croissant en France accordé au profit de cette arme de dissuasion, tous ces éléments sont les signes forts d'une menace nucléaire potentielle au sens militaire. Les craintes d'une escalade militaire en Ukraine avec l'emploi potentiel d'une arme nucléaire par la Russie représentent une réalité à prendre en considération avec les ripostes sans doute conventionnelles des occidentaux, au moins des Etats-Unis. Jusqu'à l'investiture du président Trump le 20 janvier 2025, nous assisterons vraisemblablement à une exacerbation du conflit russo-ukrainien avec désormais les frappes conventionnelles d'armements occidentaux sur le territoire russe. Tout dépendra de leur efficacité sur la machine de guerre russe avec pour conséquence la capacité ukrainienne à résister sur le front. Or, celui-ci recule vers l'ouest et le gage territorial ukrainien de Koursk se réduit jour après jour modifiant les conditions de toute négociation future qui se ferait de toute façon en parallèle aux opérations militaires.

Bref, la frappe d'un missile russe à portée intermédiaire du 20 novembre 2024, susceptible d'être équipé de têtes nucléaires peut être interprétée comme un ultime avertissement avant le passage à l'échelon supérieur. Le décret n°991 du 19 novembre 2024 sur la nouvelle doctrine nucléaire russe, modifiant celui de 2020, élargit les possibilités d'emploi de l'arme nucléaire, rappelant d'ailleurs que la protection de la « terre russe » reste sa finalité. Cependant celle-ci intègre aujourd'hui quatre provinces ukrainiennes annexées et la Crimée. Fil rouge du discours de V. Poutine, la doctrine nucléaire russe est en outre accompagnée régulièrement depuis février 2022 des présentations publiques d'équipements nucléaires (missiles, sous-marins) de plus en plus performants, au moins dans les déclarations. Les questions qui se poseraient aujourd'hui sans être exhaustives pourraient être les suivantes : quelle dissuasion nucléaire pour l'Europe ? Pour la France ? Sa doctrine devrait-elle être modifiée ? Si oui comment ? Au minimum, quelles mesures prendre pour protéger concrètement notre territoire, notre population ? Il nous faut aujourd'hui faire preuve de lucidité et envisager tous les scénarios futurs qui pourraient menacer notre sécurité

En tout état de cause, je souhaite à chacun et à chacune, à vos familles un joyeux Noël et de bonnes fêtes de fin d'année.

Général (2s) François CHAUVANCY
Président de l'ANOCR

Pour toute insertion dans le bulletin, adresser textes et photos à : bulletinanocr@orange.fr

Siège social : 15, rue Cler, 75007 Paris

Adresse postale : ANOCR - BP 471 - 75327 Paris Cedex 07

Tél. 01.44.18.92.18 - CCP 492 75 R Paris

Courriel : anocr@orange.fr

Site internet : www.anocr.org

Métro : Latour-Maubourg ou Ecole Militaire

Directeur de la publication : François Chauvancy

Rédacteur en chef : Nicolas Polini

Comité de rédaction : Jean-Jacques Cahuet, Michel Olhagaray

François Chauvancy, Roland Pietrini

Impression : Imprimerie Saviard

Dépôt légal : Mars 2023

Commission paritaire : 0521G88248

Tirage : **4 185 exemplaires**

Tarifs cotisation et abonnement : page 38

SOMMAIRE

DOSSIERS D'ACTUALITÉ

- **Conflits navals en mers... : 4 / 7**

- **Le conflit ukrainien... : 8 / 10**

- **Taiwan - Chine : 11 / 12**

- **Résister : 13 / 16**

- **Résistance ! : 17 / 22**

- **Création du CAPR: 23 / 25**

DOSSIERS MÉMOIRE

- **Beyrouth - 23 octobre 1983 : 26 / 27**

DOSSIERS D'HISTOIRE

- **Campagne 1815 (3^{ème} partie) : 28 / 32**

- **2 déc., un jour napoléonien : 33 / 34**

LES BRÈVES : 35 / 38

BIBLIOGRAPHIE : 39 / 40

VIE DE GROUPEMENTS : 41 / 47

« *L'état militaire exige en toutes circonstances discipline, loyalisme et esprit de sacrifice. Les devoirs qu'il comporte et les sujétions qu'il implique méritent le respect des citoyens et la considération de la Nation. (Art. 1^{er} de la loi portant sur le statut des militaires). »*



CONFLITS NAVALS EN MERS NOIRE ET ROUGE : DÉTECTER AVANT L'ENNEMI ET FRAPPER FORT

Par le Capitaine de frégate Jacques DE MONTIGNY

Le capitaine de frégate Jacques de Montigny est l'actuel adjoint du chef de bureau Stratégie & Politique au sein du cabinet du chef d'état-major de la Marine. Auparavant, il a servi pendant 14 ans sur sous-marins et sur bâtiments de surface, commandant notamment un aviso de 2020 à 2022

Depuis bientôt un an, les événements qui transforment la mer Rouge en une zone de guerre viennent ajouter leur lot d'enseignements à la guerre navale impitoyable qui se déroule en mer Noire. Pour les marines occidentales, dont un certain nombre ont eu l'occasion d'éprouver sur ce théâtre leurs équipements contre les drones et les missiles houthis, deux capacités clés méritent en particulier d'être examinées à la lumière de ces conflits : premièrement, la capacité à détecter, identifier et désigner avant son adversaire, deuxièmement la capacité à frapper son ennemi.

Ces deux capacités clés, qui s'appuient sur des moyens techniques devant être en constante évolution, mettent surtout en évidence la grande agilité intellectuelle et doctrinale requise pour faire face à un nouveau contexte opérationnel particulièrement volatile.

Détecter, identifier et désigner avant l'ennemi : des choix éclairés dans le brouillard de la guerre

Le naufrage de la *Moskva* en mer Noire, le ciblage aléatoire des Houthis en mer Rouge⁽¹⁾, ont rappelé l'importance dans le combat naval de la tâche élémentaire historique de l'éclairage, mieux résumée aujourd'hui par le triptyque détection / identification / désignation. Par un emploi optimisé des équipements et la capacité à partager rapidement de l'information, il s'agit d'acquiescer l'image de la situation de théâtre qui permettra de prendre l'ascendant sur son ennemi par les décisions les plus adaptées au contexte tactique. Cette aptitude s'obtient au travers des trois étapes schématiques que sont la collecte de l'information, son stockage et enfin son traitement.

La multiplication des drones d'observation et des satellites déterminerait selon certains une nouvelle ère de transparence du milieu maritime. De fait, les coups au but des Houthis, quasiment dépourvus de plateformes navales, illustrent la capacité nouvelle atteinte par

des perturbateurs pour disposer depuis la terre d'une image relativement correcte à très grande distance de la répartition des navires sur la surface de la mer⁽²⁾. Cette évolution indéniable ne laisse pas pour autant les marines sans ressources. La mobilité des plateformes reste un écueil majeur lorsqu'il s'agit d'obtenir et surtout de conserver une situation de théâtre exhaustive : les satellites doivent composer avec la largeur de leur fauchée et leur temps de revisite, les drones finissent toujours par arriver en limite d'autonomie ou de portée⁽³⁾. En outre, la récupération du « signal » utile fondant la transparence ne va pas sans une augmentation du « bruit », que celui-ci soit d'origine physique, avec la multiplication des navires sinon des drones, ou virtuel : faux échos en nombre provoqués par l'augmentation des portées, quand ils ne sont pas générés par des attaques cyber ou par des tactiques de déception. En synthèse, la collecte de l'information dans un tel environnement saturé reste une gageure, et en mer Rouge comme en mer Noire, malgré les moyens disponibles, c'est parfois davantage le brouillard qui prévaut plutôt que l'éclaircie. Il faut dès lors tirer le meilleur parti de cette complexité : développer dans la défensive la mobilité, l'agilité des senseurs, la déception, dans l'offensive, la connaissance du milieu, la manœuvre, la maîtrise et la redondance des senseurs, la capacité de classification rapide. A moyens donnés, ces aptitudes relèvent davantage de l'innovation tactique que de la technique.





Après la collecte, le stockage : il s'agit au fond de valoriser la donnée, en l'annotant et en la réservant afin que cumulée à d'autres, elle délivre dans le temps une véritable information. L'exemple de la frégate allemande ayant manqué d'abattre un drone américain en mer Rouge⁽⁴⁾ illustre, toute chose égale par ailleurs, ce qui peut résulter d'une insuffisance des processus de stockage et de partage d'information entre alliés. Ici l'enjeu apparaît d'abord technique : il faut doter les plateformes navales des serveurs pour amonceler l'immense quantité de données collectée en continu par les senseurs, des outils pour les labelliser, les traiter puis les partager en masse en temps contraint. Depuis novembre 2023, les dizaines de passages de Bab-El-Mandeb par les frégates occidentales doivent donner lieu théoriquement à une telle maîtrise de la zone que le changement le plus anodin devrait désormais immédiatement y être perçu. C'est bien l'objectif pour la Marine avec l'emploi des data-hub embarqués⁽⁵⁾ sur plateformes de tout type, en premier lieu au sein du groupe aéronaval. Plus fondamentalement, un changement de culture est maintenant nécessaire pour faire évoluer nos architectures afin de passer à l'échelle les expérimentations innovantes entreprises jusqu'à présent dans le domaine. Il faut faire du partage de la donnée la norme en bannissant la culture du cloisonnement et en formant véritablement des communautés de confiance entre acteurs militaires et industriels. Dans le même temps, il s'agit de susciter à tous les niveaux le réflexe de la valorisation immédiate de la donnée par l'annotation au plus tôt.

Enfin, la troisième phase, celle du traitement, n'en est pas moins un défi. L'IA s'impose naturellement comme une solution toute indiquée pour traiter l'immense volume d'informations collectées et stockées, en la poignée de secondes que laissent le vol des missiles balistiques ou les attaques nocturnes simultanées de drones de surface low-profile. Les systèmes de combat des frégates proposent déjà aux opérateurs des solutions automatiques de classification ou de tir, l'IA en améliorera significativement la rapidité et l'acuité. C'est l'ambition que se fixe la Marine avec la stratégie SIGNAL⁽⁶⁾ : il s'agit de porter, par les usages et au plus près des forces, une transformation en profondeur permettant de mettre tout le potentiel des données au service des marins et d'acquiescer ainsi la supériorité opérationnelle nécessaire au combat naval. L'immense enjeu ici est de conserver la maîtrise de la décision, en évitant l'effet « boîte noire » qu'on voit poindre dans le processus de ciblage israélien à Gaza⁽⁷⁾. Cet impératif moral replace inexorablement les projecteurs sur l'importance de l'entraînement, sur la performance du

travail en équipe dans un environnement de plus en plus connecté, sur la qualité des chefs et notamment leur aptitude à prendre des décisions et des initiatives dans leur périmètre de responsabilité. Autant que l'intelligence artificielle, il faut l'intelligence collective des hommes, et celle-ci se forme !



Au bilan, on le voit, les marins des flottes occidentales sont appelés à remettre sans cesse en cause leurs processus et modes d'actions s'ils veulent maintenir la relative supériorité dont ils ont disposé jusqu'à présent dans la capacité à maîtriser l'information de l'espace maritime. Les succès récents en mer Rouge prouvent qu'ils ont consenti jusqu'à présent à cet effort avec enthousiasme. Le défi reste de le poursuivre et, d'une certaine manière, de le prolonger jusqu'à sa fin ultime.

Frapper :

l'agressivité à moyens (toujours) comptés

Ce que sont parvenus à produire les Ukrainiens sur la flotte russe de la mer Noire sans même disposer de Marine met en évidence à quel point le thème des capacités de frappe doit être revisité.

Il y a d'abord une question de nombre. La sophistication extrême de nos armements a pu nous faire oublier que la quantité est une qualité, alors que nos frégates engagées en mer Rouge expérimentent d'une manière nouvelle les capacités contraintes de leur soute. L'équation ne semble pas pouvoir être résolue sans une multiplication des vecteurs de lancement, sous une forme ou une autre. La dronisation offre ainsi de larges perspectives que la Marine explore désormais résolument, à travers en particulier le dronathlon⁽⁸⁾. Cette multiplication des vecteurs nécessite par suite de trouver le bon équilibre entre les principes de concentration et de distribution des forces. La distribution est la



tactique employée au fond par les Ukrainiens comme par les Houthis, elle est ainsi celle du faible au fort. Elle tend à déplacer le centre de gravité d'une flotte de ses *capital ships* vers son réseau, tout en renforçant l'importance du principe de subsidiarité et de la prise d'initiative locale. Ainsi, il s'agit au fond de maximiser le coefficient qualitatif de chaque élément d'une flotte, ce qui place à nouveau les marins devant leur responsabilité de faire au mieux avec ce qu'ils ont.

Toute réflexion sur la capacité de frappe ne peut exclure l'examen du caractère létal des engins en eux-mêmes. Il a fallu deux missiles Neptun au but pour couler le *Moskva*, et la mise hors d'état définitive du sous-marin *Rostov-Na-Donou* aura nécessité deux frappes de missiles de croisière successives à 11 mois d'intervalles⁽⁹⁾. De manière emblématique, les Britanniques ont commandé en urgence le missile antinavire NSM pour remplacer leurs missiles *Harpoon* vieillissants⁽¹⁰⁾. Cette létalité est le produit de la portée, de la vitesse et de la charge explosive d'un engin, toutes trois se payant en volume de l'arme et par suite en taille minimale du porteur, ce qui explique l'importance des gros navires dans les marines de classe mondiale. Ces dernières années, l'attention médiatique s'est concentrée davantage sur le facteur vitesse avec la prolifération des missiles hypersoniques ou hypervéloces. De fait, la simple existence chez un adversaire de ces armements oblige à développer des moyens pour s'en prémunir sous peine d'être détruit avant même le premier mouvement. Elle élargit en même temps le champ d'action de l'adversaire et complique drastiquement l'équation pour la défense qui doit toujours composer avec des moyens comptés. C'est aujourd'hui la combinaison des missiles balistiques et des drones qui rend les Houthis particulièrement dangereux pour le commerce maritime. Cette considération remet l'accent sur le besoin de clairvoyance des décideurs : sur nos plateformes, la cohérence haut et bas du spectre est préférable à une possession isolée d'armements ultra-sophistiqués.

Enfin, il s'agit en dernier lieu de parvenir à porter l'arme au but. Le principal enseignement que portent les conflits en mer Noire et en mer Rouge est que l'action en zone littorale, qui a historiquement toujours été complexe, est devenue extraordinairement difficile, la défensive y bénéficiant désormais d'un avantage important à coût mesuré. Partant de là, il faut trouver d'autres moyens pour contourner les dispositifs d'interdiction mis en place par un potentiel adversaire.



Une voie mérite en particulier d'être explorée, dans le sillage des Ukrainiens, celle des drones d'attaque de surface. Ceux-ci permettent de reprendre l'initiative, en adoptant une tactique hybride des « mille coups de couteaux » sur des infrastructures maritimes ou des navires à quai, tout en préservant le potentiel des unités habitées pouvant rester à distance. Face à un ennemi adoptant une stratégie de bastion le condamnant tacitement à garantir l'infailibilité de son dispositif, ils permettent de renverser la charge de l'usure en faisant peser sur lui une menace diffuse rendue plus prégnante encore par la mobilité des plateformes de lancement. Face à un adversaire moins symétrique, ils permettent de diversifier les options de manœuvre, permettant d'en imaginer de plus innovantes. Surtout, le développement de ces moyens traduit un changement d'état d'esprit sur le plan de l'agressivité, que l'on ne peut manquer de cultiver en cette époque de désinhibition manifeste de la violence.

Conclusion

L'impérieuse nécessité de disposer de la supériorité dans les capacités de détection et de frappe appelle ainsi indubitablement à d'ambitieux développements techniques pour faire face aux moyens démultipliés de l'adversaire, alors que la prolifération technologique diagnostiquée depuis quelques années produit désormais des effets spectaculaires. Mais surtout, elle exige de la part de la Marine, du matelot embarqué à l'officier d'état-major, l'enthousiasme et la vivacité intellectuelle pour adapter en continu les modes d'action et pour saisir les opportunités qui permettent de prendre l'ascendant sur l'adversaire. A ce prix, la Marine, déjà respectée pour ses interventions dont la mer Rouge a donné un aperçu médiatique, sera véritablement redoutée.



Références articles :

- (1) Voir en particulier l'attaque le 18 mai 2024 du pétrolier Wind, sans lien établi avec Israël, les Etats-Unis ou la Grande-Bretagne, transportant du pétrole russe chargé en mer Noire et à destination de la Chine. Voir la carte interactive *Tracking Maritime Attacks in the Middle East Since 2019* (arcgis.com) et [Actualité] Un pétrolier grec venant de Russie atteint par un missile des Houthis – B2 Bruxelles2 Journal de bord
- (2) Attaque du MSC Orion en océan Indien le 26 avril 2024 par un drone à plus de 300nq au sud ouest de la corne de l'Afrique. Voir la carte interactive *Tracking Maritime Attacks in the Middle East Since 2019* (arcgis.com)
- (3) Sur ce sujet, voir l'article de Capitan Pol, Zones d'ombre sous un ciel de satellite, DSI, n°172, juillet-août 2024
- (4) Lagneau, Laurent, Mer Rouge : la frégate Hessen a failli abattre un drone américain, *opex360*, 29 février 2024, Mer Rouge : La frégate allemande Hessen a failli abattre un drone américain - Zone Militaire (opex360.com)
- (5) Voir La Provence teste le premier data hub embarqué de la Marine | Ministère des Armées (defense.gouv.fr)
- (6) Supériorité Informationnelle pour la Guerre Navale. Voir La Marine Nationale dévoile sa Stratégie de Supériorité Informationnelle pour la Guerre Navale | Ministère des Armées (defense.gouv.fr)
- (7) Voir Pietralunga, Cédric, Gaza : des dizaines de milliers de cibles identifiées par l'IA pour l'armée israélienne, *Le Monde*, 05 avril 2024, Gaza : des dizaines de milliers de cibles identifiées par l'IA pour l'armée israélienne (lemonde.fr)
- (8) Voir Appel à Manifestation d'Intérêt : Dronathlon | Ministère des Armées (defense.gouv.fr)
- (9) Feertchak, Alexis, Guerre en Ukraine : la deuxième mort du sous-marin Rostov-sur-le-Don, *Le Figaro*, 05 août 2024, Guerre en Ukraine : la deuxième mort du sous-marin Rostov-sur-le-Don (lefigaro.fr)
- (10) Groizeleau, Vincent, La Royal Navy va équiper ses destroyers et frégates de missiles antinavires NSM, *Mer et Marine*, 24 novembre 2022, La Royal Navy va équiper ses destroyers et frégates de missiles antinavire NSM | *Mer et Marine*



LE CONFLIT UKRAINIEN ET LES ÉVOLUTIONS DOCTRINALES

Par l'Amiral 2s M OLHAGARAY et le Général 2s J.J.CAHUET

La guerre froide obéissait, comme tout conflit plus ou moins gelé, à des comportements codés, permettant d'éviter une escalade non voulue par l'un ou l'autre des adversaires. C'était encore plus indispensable si l'on tient compte de l'énorme quantité d'armes nucléaires en possession de chaque camp, largement de quoi détruire la planète, en particulier dans un cas de tir de riposte après une première attaque.

La dissuasion est un principe très ancien de la guerre, puisque Sun-Tzu a déjà préconisé la victoire sans combattre, en persuadant l'adversaire de sa défaite certaine.

Les stratèges du nucléaire ont défini plusieurs types de dissuasion, selon les types d'armes et la puissance du pays. La dissuasion du fort au faible est une affirmation de puissance générant une intimidation pouvant aller jusqu'à la sidération. Mais le pouvoir égalisateur de l'atome permet-il à un pays relativement faible comme la France de dissuader un plus grand de l'attaquer puisqu'il aura la capacité certaine de détruire l'ensemble de ses forces armées et au moins l'équivalent de sa population. Pour la France, la doctrine nucléaire après avoir été d'un usage unique (tactique et stratégique en une frappe unique après destruction significative de notre corps de bataille positionné en partie sur le sol allemand et composé en majorité d'appelés du contingent constituant une atteinte à ses intérêts vitaux), a évolué vers un intermédiaire pré-stratégique avec le missile Hadès d'une portée bien plus importante que le Pluton (500 km au lieu de 120).

Il n'y a pratiquement plus eu de réflexion doctrinale depuis, dans la mesure où les aspects technologiques ont pris le dessus (armes à neutrons, têtes multiples, simulations, missiles hypersoniques d'interception, trajectoires non balistiques – missiles de croisière, etc.). Ce constat associé aux coûts de développement des arsenaux atomiques, a conduit les pays dotés à se

rencontrer et signer des accords de limitation puis de réduction des arsenaux révisables périodiquement et enfin d'interdiction des essais nucléaires.

La dissuasion repose sur la détermination du peuple, la qualité des armes utilisées et leur invulnérabilité et la crédibilité du décideur. Certains ont ainsi pu attribuer la victoire de la guerre froide à la France de par le caractère imprévisible de ses dirigeants de l'époque, contrairement aux dirigeants américains !

Après la chute de l'empire soviétique, en s'appuyant sur les réseaux de satellites d'observation et l'informatique, les pays ont continué à moderniser leurs arsenaux nucléaires tandis que d'autres cherchaient à s'en doter, et à accroître leurs défenses anti-missiles balistiques afin de rendre les armes de l'ennemi obsolètes. Il en est de même pour les sous-marins nucléaires lanceurs d'engins dont la furtivité reste le dernier recours en riposte à une frappe en premier.

Ukraine

C'est seulement avec le lancement de son opération spéciale militaire en Ukraine en 2022 que V. Poutine a brandi la menace nucléaire envers l'OTAN si elle s'avisait d'intervenir aux côtés de l'Ukraine pourtant envahie contrairement aux règles de l'ONU (chapitre 6) alors que la Russie a repris la place de l'ex-URSS au conseil de sécurité.

Le président français a tout d'abord souhaité maintenir un dialogue direct avec le président russe, sans succès. Après l'attaque du 22 février 2022 le dialogue direct a été rompu pour laisser la place à une diplomatie plus secrète qui n'a pas eu plus de résultats d'autant plus que les moyens modernes de communication de masse ont permis à ces discussions de se retrouver sur la place publique et dans les réseaux sociaux, ce qui est une première entorse aux usages.



Depuis, c'est par cet intermédiaire que passe la communication entre la Russie (et la Chine) d'une part et les « occidentaux » (USA et OTAN, France et UE, Ukraine) et on assiste à une relative escalade verbale mettant en œuvre selon le cas les volets diplomatique, militaire dont nucléaire, ou technologique.

On a ainsi vu :

- la Russie utiliser la milice Wagner en Afrique pour déstabiliser les positions françaises dans ses ex colonies,
- la Russie se poser en médiateur entre Israël et le Hamas, et la Chine pour le conflit Russie Ukraine,
- les USA interdire aux ukrainiens l'usage d'armes fournies pour frapper des dépôts d'énergie en territoire russe, puis les autoriser,
- les USA interdire puis autoriser les livraisons d'armes à l'Ukraine,
- la Pologne demander à disposer d'armes nucléaires sur son sol,
- la Russie et la Chine être à l'origine des troubles en Nouvelle Calédonie,
- la Russie menacer de livrer des armes à des ennemis de « l'occident », ce qui aurait pu avoir une incidence sur le déroulement des J.O. de Paris.
- l'Ukraine réaliser une surprise stratégique en procédant à une percée en territoire russe vers Koursk, etc.

Dans le domaine plus précis de la dissuasion nucléaire, la Russie l'utilise de manière « agressive » selon les termes de l'Amiral Vandier. Dès lors qu'il se trouve mis en difficultés sur le terrain ou si « l'occident » franchit l'une de ses lignes rouges, il ordonne :

- des manœuvres nucléaires,
- des déplacements de missiles sur le territoire biélorusse,

- des défilés avec démonstrations de forces,
- des présentations d'armes innovantes et « terrifiantes »,
- l'arrestation arbitraire d'un ressortissant membre d'une ONG qui aurait pu faire partie de la diplomatie parallèle, etc.

En effet, dans ce dialogue par procuration, chacun fixe des limites successives que l'autre s'efforce de contourner, à travers des manœuvres et intermédiaires comme le terrorisme, les migrations de populations ou les fake news et manipulations d'élections. L'ambiguïté stratégique consistant à ne jamais définir ses intérêts vitaux, il importe pour le dirigeant d'être imprévisible, surtout pour ses adversaires, et d'avoir, comme aux échecs, un ou même plusieurs coups d'avance. V. Poutine, formé à l'école du KGB, est de ce type.

Aujourd'hui, la situation n'est plus la guerre froide, mais est chaude. L'emploi de l'arme nucléaire tactique par la Russie n'est plus un tabou et les planificateurs de l'OTAN en ont suffisamment conscience pour prendre les mesures de prévention tant pour les populations que pour les militaires tout en déployant des boucliers anti missiles et en renforçant les patrouilles de surveillance de l'air et les forces aériennes ukrainiennes avec des avions dont le transfert avait été refusé auparavant.

Ainsi, petit à petit l'escalade se poursuit, faisant bouger toutes les lignes rouges, nous rapprochant toujours plus près de l'emploi du nucléaire tactique par un V. Poutine acculé tant par les renforcements occidentaux à l'Ukraine, que par les faucons qui maintiennent une lourde pression sur le leader.

Plusieurs questions restent posées :

1 – si la Russie emploie le nucléaire tactique sur le territoire ukrainien, quelle sera la réponse occidentale ? Et pour les pays de l'Est de l'OTAN (Pays Baltes, Pologne, etc.) ? L'article 5 de l'OTAN sera-t-il mis en œuvre si le Président Trump est réélu ?

2 – le nucléaire, même tactique, est-il une arme à un coup ou sa banalisation se poursuivra-t-elle, au risque de détruire l'humanité et la planète ?

3 – alors que la plupart des traités bilatéraux sur la limitation des armes nucléaires (SALT, START...) sont périmés :



https://fr.wikipedia.org/wiki/Liste_des_traités_de_contrôle_et_de_limitation_des_armements), le traité de non-prolifération (TNP) de 1968 reste en vigueur, même si plusieurs pays se sont dotés ou s'approchent dangereusement du seuil, comme l'Iran, ce qui ne peut que faire croître l'insécurité du monde.

Les intérêts vitaux :

Après le Brexit, la France est devenue le seul pays de l'Union européenne à être doté d'une force de dissuasion nucléaire opérationnelle, indépendante et crédible. Même si dans ce domaine, les anglais restent intimement liés aux américains, leurs forces sont insérées dans le système des plans nucléaires de l'OTAN auquel la France ne participe pas mais peut coopérer, surtout depuis notre retour dans le système de commandement intégré.

Depuis la fin du Pacte de Varsovie, plusieurs présidents français ont proposé et même indiqué l'extension des intérêts vitaux de notre pays à l'ensemble de l'Union européenne.

Certes, si les armes nucléaires françaises auraient pu éclater sur le sol allemand durant la guerre froide, les gouvernements allemands, très influencés par les écologistes, ont toujours opposé une fin de non recevoir aux offres françaises même si la présidence Trump leur a un peu ouvert les yeux sur l'engagement des USA vis à vis de l'article 5 du traité de l'OTAN.

Depuis le conflit en Ukraine, sous les menaces de V. Poutine, les positions ont beaucoup évolué.

Progressivement, le président français a étendu la portée des intérêts vitaux français aux pays de l'est de l'Europe (Pologne, Pays Baltes, etc.), sans compétition avec l'OTAN ni précision sur le maintien au niveau national de la décision d'emploi, laquelle ne peut être négociable.

Il a aussi ouvert la porte à la présence d'instructeurs français sur le sol ukrainien, d'abord pour l'emploi et la maintenance des équipements livrés puis pour la formation d'une brigade entièrement équipée et formée par la France (Brigade 155 : https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/guerre-en-ukraine-a-quoi-ressemble-la-155e-brigade-ukrainienne-formee-en-france_6827672.html).

Ainsi, en plaçant délibérément des soldats français à la portée des armes russes, il a élargi les intérêts vitaux de la France au territoire ukrainien. Il se doit donc de leur assurer une protection nucléaire réelle en cas d'attaque délibérée comme des commentateurs russes l'ont publiquement souhaité.

Il faut dire qu'en déclarant officiellement, dès le début de l'opération spéciale russe, vouloir garantir la protection de nos démocraties à une Ukraine attaquée par son voisin pourtant membre permanent du Conseil de Sécurité de l'ONU, il avait de facto étendu notre bouclier nucléaire à ce pays.

Le 6 juin dernier, jour de commémoration du 80^e anniversaire du débarquement de Normandie, pour avoir autorisé l'Ukraine à utiliser les armes qu'elles lui ont livrées pour frapper en territoire russe, les capitales américaine et européennes (Londres, Paris, etc.) se trouvent menacées de frappes sur leurs « sites sensibles » par des armes que la Russie pourrait fournir à des pays tiers. Les pays et les groupes terroristes susceptibles de tels actes hostiles ne sont pas très nombreux, d'autant plus que des représailles occidentales pourraient s'avérer extrêmement destructrices.

Une nouvelle étape de l'escalade se déroule sous nos yeux, et, pour le moment, V. Poutine n'a pas franchi le seuil nucléaire.

Jusqu'à quand ?





TAÏWAN – CHINE

Par Catherine Bouchet-Orphelin, (Asie21)

Exercices militaires chinois de grande ampleur autour de Taïwan en réponse aux discours du président William Lai

Pékin a répondu par des exercices militaires [United Sword-2024 A et B] à ce qu'il estime être des provocations du président taiwanais William Lai* ayant mentionné l'existence de deux Chine séparées lors de ses discours d'investiture le 23 mai 2024 et de la fête nationale du double-dix, le 10 octobre.

APL : Armée populaire de libération

PA : porte-avions

Nancy Pelosi : présidente de la Chambre des représentants des États-Unis de 2007 à 2011 puis de 2019 à 2023

Taipengkinma (台澎金馬) : abréviation pour Taiwan, Penghu, Kinmen, Matsu

United Sword : 聯合利劍

FAITS :

23 et 24 mai 2024 : exercice militaire de l'APL Joint Sword*-2024A autour de Taïwan, en réponse au discours d'investiture de William Lai à la présidence de la république¹. L'exercice s'est concentré sur Taipei, Taichung, Kaohsiung et Hualien.

14 octobre 2024 : Pékin annonce tôt le matin - et sans avertissement préalable - la tenue, le même jour, de l'exercice militaire Joint Sword-2024B. En plus de Taipei, Taichung, Kaohsiung et Hualien, l'exercice s'est concentré sur Keelung, Taitung, Matsu, mettant en place des zones d'exercice correspondantes pour créer une situation de guerre qui couperait complètement le trafic maritime et aérien extérieur de Taïwan (Taipengkinma*).

ENJEUX :

Pour la Chine : renforcer son entraînement de la stratégie du python (encercllement - étouffement) avec :

- Une action psychologique d'intimidation autour de Taïwan en pénétrant directement dans l'espace défensif de Taïwan, mais sans trop augmenter la tension d'un seul coup puisque sans tirs à balles réelles,
- Des entraînements militaires coupant les communications extérieures de Taïwan en temps de guerre,
- Une démonstration au monde extérieur de la capacité de ses forces navales et aériennes à se déployer rapidement autour de Taïwan,
- Un test sur les capacités de Taïwan et donc des États-Unis à réagir.

Pour Taïwan :

- Pour le gouvernement Lai : souveraineté et alliances à démontrer,
- Pour les Taïwanais : révélation de leur faiblesse face à la Chine.

COMMENTAIRES PROSPECTIFS :

Les exercices militaires formels sont annoncés à l'avance, selon le droit international, en précisant la longitude et la latitude des zones concernées par le contrôle du trafic, tandis que les exercices inopportuns



tels que *Joint Sword* ne comportent qu'une carte schématique de la zone concernée : il n'y a, normalement, pas de tir réel donc pas de danger.

Le point commun entre ces deux exercices, *Joint Sword**-2024 A et B, est qu'ils n'ont été annoncés que le jour-même, donc sans tirs à balle réelle. Alors que ce ne fut pas le cas avec celui qui a suivi la visite de Nancy Pelosi en 2022². Cependant, l'exercice de mai 2024 avait été clairement annoncé, alors que pour celui d'octobre, il a seulement été indiqué qu'il commencerait le 14 sans indiquer la date de fin. Et en plus, le PA* *Liaoning* s'y est joint.

Le PA* *Liaoning* a effectué un total de 140 décollages et atterrissages d'avions embarqués, incluant 90 avions de combat J-15 et 50 sorties d'hélicoptères. Selon Chieh Chung*, par rapport aux exercices menés avec le PA* Shandong en avril 2023, le groupe aéronaval *Liaoning* s'est amélioré techniquement dans ses capacités de combat et dans la maintenance et l'exploitation des avions embarqués. Ainsi, la menace pour Taïwan est devenue plus sérieuse.

Le groupe aéronaval du *Liaoning* pourrait comprendre³ deux navires dotés chacun d'un système de lancement vertical à 112 tubes, pouvant transporter des missiles antinavires à longue portée et des missiles de croisière d'attaque terrestre, et être spécialisé dans les frappes à longue portée.

Paradoxalement, Pékin renforce le tourisme avec Kinmen en encourageant la population du Fujian à prendre des vacances sur cette île pendant la période de la fête nationale du 1^{er} octobre. Et ce, parce que William Lai veut couper le dialogue et les échanges avec la Chine. Action chinoise très « yin yang » : souple en voulant renforcer les échanges et dure avec des exercices militaires de grande ampleur.

Il est intéressant de noter que les pêcheurs de Hualien ont quand-même pris la mer comme d'habitude alors que la marine taïwanaise a, entre autres, déployé des missiles antinavires Hsiongfeng-II dans le port de Hualien.

Catherine Bouchet-Orphelin, Asie21



Références articles :

(1) Cf. Asie21 n° 184/2024-06 Taiwan – Chine – États-Unis : Acte 1 scène 2 Un cran de plus dans les tensions. Douche froide pour William Lai

(2) Cf. Asie21 n° 164/2022-09 Taiwan – États-Unis – Chine Acte IV scène 1 : la tornade Pelosi. Pas de sirènes à Taïwan face aux tirs de missiles chinois

(3) Selon le chercheur taïwanais Chieh Chung, Association chinoise de prospective stratégique



RESISTER

Par l'Amiral 2s M OLHAGARAY et le Général 2s J.J. CAHUET

Jusqu'à la révolution, les guerres étaient l'apanage de la noblesse, c'était d'ailleurs sa principale fonction depuis la fin de l'Empire Romain. Naturellement, les populations devaient participer, sous les ordres du seigneur local, à la défense du village et à la protection de son château. La royauté ayant fini de pacifier le pays, les seules guerres de la France étaient des guerres de conquête ou de résistance à des invasions (guerre de cent ans, guerre de trente ans, ...).

La Révolution Française représentant une menace pour toutes les dynasties régnantes en Europe. En effet, dans la mesure où le peuple avait pris le pouvoir et éliminé le système féodal en place et pouvait se diffuser dangereusement, elles n'eurent de cesse de la combattre pour réinstaller l'ancien régime.

Le peuple français qui constituait la Nation et auquel les leaders révolutionnaires avaient conféré individuellement le titre de citoyen en décrétant la conscription, conscient des risques bien réels, s'est mobilisé pour former l'armée des sans-culottes qui triompherait à Valmy.

On connaît la suite avec Napoléon etc. jusqu'à la chute du second Empire et l'annexion par l'Allemagne de l'Alsace et la Lorraine, la première guerre mondiale qui les a récupérées et la seconde qui a conduit à l'occupation d'abord partielle puis totale du pays et dont l'issue a sacralisé la Résistance initiée par le Général de Gaulle en 1940 depuis Londres.

Ainsi, la Résistance est-elle, dans son essence, culturelle et populaire. Culturelle parce qu'elle est effectuée par des citoyens responsables et conscients de leurs responsabilités, populaire car le peuple s'organise sans que systématiquement les « élites » en soient à l'origine, sauf exceptions.

Extrait du CODE DE LA DEFENSE :

Article R*1421-1

La défense opérationnelle du territoire, en liaison avec les autres formes de la défense militaire et avec la défense civile, concourt au maintien de la liberté et de la continuité d'action du Gouvernement, ainsi qu'à la sauvegarde des organes essentiels à la défense de la nation.

Les autorités militaires auxquelles incombe son exécution ont pour mission :

1° En tout temps, de participer à la protection des installations militaires et, en priorité, de celles de la force nucléaire stratégique ;

*2° En présence d'une menace extérieure reconnue par le conseil de défense et de sécurité nationale ou d'une agression, et dans les conditions prévues à l'article R. * 1422-2, d'assurer au sol la couverture générale du territoire national et de s'opposer aux actions ennemies à l'intérieur de ce territoire ;*

3° En cas d'invasion, de mener les opérations de résistance militaire qui, avec les autres formes de lutte, marquent la volonté nationale de refuser la loi de l'ennemi et de l'éliminer.

La résistance est intégrée au code de la défense, même si son organisation actuelle imposerait une clarification en prenant en compte la fin du service national et le SNU (service national universel) toujours pas généralisé.

En effet, si la notion de résilience s'applique autant à une personne qu'à une nation, elle ne comporte qu'une notion de préservation de soi-même ou d'une communauté face aux aléas de la vie, la résistance implique une lutte pour la survie de plus grand que soi devant une menace existentielle.

Ainsi, entre 1940 et 1944 la résilience pouvait-elle être assimilée au régime de Vichy tandis que le Gaullisme incarnait la résistance à l'occupation allemande. Si l'obéissance au gouvernement légal est inhérent à l'état de militaire dans une démocratie, le choix « d'en-



trer en résistance » a pu être considéré comme un choix personnel, dont la justification ne pouvait que se placer dans l'intérêt supérieur de la Nation car le Général de Gaulle était le dépositaire du dernier gouvernement démocratique de la France en tant que secrétaire d'état à la Défense.

C'est bien en vue de clarifier cette situation que le décret n°73235 du 1er mars 1973, repris par le code de la Défense, a prévu une résistance militaire, aux cotés de toutes autres formes de résistance, jusqu'à la victoire finale sur l'envahisseur. Elle vient en complément de la dissuasion nucléaire pour donner à tout adversaire potentiel un avertissement clair sur la volonté française de préserver son indépendance.

Qu'en est-il aujourd'hui ?

Estimant devoir tirer les leçons de la guerre du Golfe, en 1991, le président nouvellement élu Jacques CHIRAC a décidé la suspension du Service National en 1994, définitivement enterré par le président François HOLLANDE durant son mandat entre 2012 et 2017. Les conséquences de cette décision sont désastreuses pour la France.

Si la dissuasion nucléaire a été maintenue à niveau tant pour les charges que les missiles et les porteurs, notre corps de bataille qui montrait la relation forte entre le combat terrestre et l'arme nucléaire, a été réduit à une armée de projection, qui a été employée dans sa globalité au cours des multiples interventions extérieures entre 1995 et aujourd'hui. Depuis quelques années nous réapprenons les conditions de la lutte de haute intensité, et nous développons les instruments nécessaires, à tous les échelons tactique, opératif et stratégique, avec nos alliés de l'OTAN et de l'UE.

Le Service National, outil de la cohésion du pays, a été remplacé d'abord par la JAPD (Journée d'appel public à la défense) devenue JDC (Journée défense citoyens), outils de mesure du niveau d'éducation civique et physique de notre jeunesse, éventuellement moyen de recrutement futur.

En 2025, une nouvelle mouture de la JDC sera expérimentée. Restant obligatoire entre 16 et 25 ans, elle concerne chaque année 800 000 jeunes. (Ouest-France)

Les JDC auront lieu dans des emprises militaires. Il y aurait quatre temps forts. D'abord une cérémonie des couleurs, avant l'hymne de la Marseillaise et une lecture de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, pour ressentir l'émotion d'un tel moment autour des symboles qui rassemblent. Il y aurait ensuite des ateliers de réalité virtuelle puis un atelier « jeu de rôle » - un serious-game- sur les thèmes de la cyberdéfense, de la dissuasion nucléaire, des interventions militaires conventionnelles et de la protection des populations. Il y aura ensuite une initiation au tir sportif laser avant un forum des métiers de la Défense. La journée se terminera par un temps d' « au revoir républicain ».

Et pourtant, avec les troubles qui agitent notre planète, notre continent et même notre pays, la jeunesse exprime un besoin de connaissance et d'engagement.

Conscient de cette situation, surtout avec les tensions à l'Est de l'Europe, le candidat E MACRON a proposé puis décidé une fois élu, d'un Service national universel (SNU) en trois phases dont seule la première, d'une durée de 12 jours pendant les vacances scolaires, s'adressant aux jeunes de 15 à 17 ans, serait obligatoire, sachant que la période expérimentale ne se ferait que sur volontariat. Il semble aujourd'hui qu'il ne sera jamais généralisé. Elle comporte une courte initiation aux « valeurs militaires ».

L'engagement du peuple à défendre son pays, au-delà de l'armée de métier, repose aussi sur les réserves. Traditionnellement, les forces de réserve, de par leur ancrage local, ont eu un rôle de défense opérationnelle du territoire. En effet, l'organisation de notre armée de métier a créé des « déserts militaires » répartis sur tout le territoire national. (Ministère des armées)

La réserve en France est composée de volontaires qui souhaitent contribuer bénévolement à la défense et la sécurité du pays. Pour intégrer la réserve opérationnelle militaire, vous devez respecter certaines conditions et signer un contrat d'engagement. La réserve militaire est constituée de citoyens appelés réservistes, formés comme militaires pour renforcer les forces armées actives sur le territoire. Un réserviste peut être issu de la société civile et n'avoir aucune expérience militaire. Affecté au sein des forces ou en état-major, il participe pleinement à la mission de l'armée. En 2023, la réserve civile de la police nationale s'est transformée



en réserve opérationnelle. Elle accueille des citoyens volontaires, âgés de 18 à 67 ans, qui souhaitent s'engager pour la sécurité du pays.

La Défense opérationnelle du territoire :

Organisation générale :

Après décisions prises en conseil de défense et de sécurité nationale face à des risques ou menaces extérieures, d'agression ou d'invasion, les directives générales de préparation et de mise en œuvre de la DOT sont établies par le Premier Ministre.

Le ministre des armées et des anciens combattants, responsable de l'organisation et de la mise en condition des forces, élabore les missions à assurer pour la défense opérationnelle du territoire. Les autres ministres concernés notamment les ministres de l'intérieur et des finances définissent les moyens à mettre en œuvre par leur ministère selon les instructions reçues.

Le CEMA adresse aux commandants de zone de défense et de sécurité les directives relatives à l'établissement des plans de DOT, en relation avec les préfets ou hauts fonctionnaires de zones de défense et de sécurité. Ces plans, qui doivent être cohérents avec les plans généraux de protection préalablement élaborés, sont arrêtés par le Premier ministre ou le ministre des armées (si délégation).

Mise en œuvre :

Sur décision du Premier ministre, applicable selon la situation, les commandants des zones concernées prennent leurs commandements et exercent alors les pouvoirs de COMSUP. Ils mettent en œuvre les plans de défense sous l'autorité du CEMA soit directement soit par l'intermédiaire d'un COM OPS. Ils expriment leurs besoins opérationnels primordiaux aux préfets de zone de défense et de sécurité qui en assurent en priorité la satisfaction.

Dans les zones où se développent des opérations militaires ou pour assurer la protection d'installations sensibles, sur décision du Gouvernement, le commandement militaire désigné à cet effet devient responsable de l'ordre public et exerce la coordination des mesures de défense civile avec les opérations militaires.

Etat de siège :

En cas de péril imminent résultant d'une guerre étrangère ou d'insurrection armée, le conseil des ministres peut décréter l'état de siège sur un territoire et pour une durée d'application déterminés. Dans ces conditions, les pouvoirs dont l'autorité civile était investie pour le maintien de l'ordre et la police sont transférés à l'autorité militaire. L'autorité civile continue à exercer ses autres attributions.

Les juridictions militaires sont saisies des infractions commises quels que soient les auteurs et leurs complices dans les cas prévus par le code pénal. En outre, Les juridictions militaires peuvent juger :

1° Des faits sanctionnés par l'article L. 332-3 du code de justice militaire ;

2° De la provocation, par quelque moyen que ce soit, à la désobéissance des militaires envers leurs chefs dans tout ce qu'ils leur commandent pour l'exécution des lois et règlements militaires ;

3° De la provocation, par quelque moyen que ce soit, aux crimes d'assassinat, de meurtre, d'incendie, de pillage, de destruction d'édifices, d'ouvrages militaires ;

4° Des délits commis par les fournisseurs en ce qui concerne les fournitures destinées aux forces armées et formations rattachées, dans les cas prévus au titre V du livre IV du code de la consommation et les lois spéciales qui s'y rattachent ;

5° Des faux commis au préjudice des forces armées et, d'une manière générale, tous crimes ou délits portant atteinte à la défense nationale.

Ce régime exceptionnel cesse de plein droit à la signature de la paix.

Dans le cas d'une insurrection armée et pour les non-militaires, la compétence exceptionnelle reconnue aux juridictions militaires ne peut s'appliquer qu'aux crimes spécialement prévus par le code de justice militaire ou par les articles du code pénal mentionnés au premier alinéa de l'article L. 2121-3 et aux crimes connexes. Dans les cas prévus aux articles L. 2121-3 et L. 2121-4, les juridictions de droit commun restent saisies tant que l'autorité militaire ne revendique pas la poursuite.

Après la levée de l'état de siège, les juridictions militaires continuent de connaître des crimes et délits dont la poursuite leur avait été déferée.



Lorsque l'état de siège est décrété, l'autorité militaire peut :

- 1° Faire des perquisitions domiciliaires de jour et de nuit ;
- 2° Eloigner toute personne ayant fait l'objet d'une condamnation devenue définitive pour crime ou délit et les individus qui n'ont pas leur domicile dans les lieux soumis à l'état de siège ;
- 3° Ordonner la remise des armes et munitions, et procéder à leur recherche et à leur enlèvement ;
- 4° Interdire les publications et les réunions qu'elle juge de nature à menacer l'ordre public.

Conclusion :

Il est essentiel pour l'autorité militaire de prévoir et d'organiser sa conversion vers une résistance militaire légitime pour le cas où les forces armées se trouvent submergées par l'ennemi.

Les domaines principaux sont :

1. Le renseignement et les relations avec nos alliés,
2. L'organisation du commandement et la coordination avec l'autorité civile résiduelle,
La cyber défense, les réseaux, les communications et la désinformation,
3. Les équipements, l'armement et les munitions,
4. Le recrutement et la protection des forces et des populations (NRBC),
5. Les opérations.

Résister nécessite non seulement une force morale inébranlable, mais aussi une organisation qui ne souffre que peu d'improvisation (hors action d'opportunité). En effet, la guerre en Ukraine a montré que les ressources, humaines comme matérielles, s'usent très rapidement et que leur renouvellement est long et hasardeux.

Novembre 2024



RÉSISTANCE !

Par Roland PIETRINI

Le dossier sur la résistance est un sujet complexe qui nous amène à nous poser un certain nombre de questions, celles-ci ne peuvent se limiter au seul domaine d'une résistance active qui ne serait que réponse à une invasion du territoire hexagonal ou ultramarin, car se serait minimiser l'importance des facteurs qui concernent l'action de résister. Si la résistance consiste à s'opposer à une force par une autre, il convient d'en définir les contours qui touchent l'ensemble du régalien, la profondeur de notre système socioéconomique, notre souveraineté.

C'est pourquoi la notion de résister commence bien en amont de l'action de résistance. Avec le général MacArthur, on pourrait dire que si « les batailles perdues se résument en deux mots : trop tard. » résister devrait intervenir bien avant la défaite...



La Résistance

L'évocation de la résistance en France lors de la seconde guerre mondiale ne saurait à elle seule résumer l'action de résister.

Contrairement aux idées reçues, l'invasion de 1940 ne fut pas une promenade de santé pour les Allemands et la résistance des armées françaises fut réelle en dépit d'un effondrement inéluctable, autant moral que militaire. Cette « étrange victoire » de la part des Allemands n'est pas ici le sujet, pas plus que la « résistance des armées françaises ».

Il est plus intéressant dans ce contexte de s'intéresser aux conséquences.

La France hexagonale est occupée par les Allemands totalement en 1942 par l'occupation de la zone dite libre.

De 1940 à 1944, ce n'est que progressivement que la Résistance intérieure s'organise en réseaux, mouvements puis maquis, puis se coordonne et s'unit jusqu'aux combats de la libération avec les alliés. Elle fut souvent la conséquence de la volonté individuelle avec des moyens limités et d'immenses difficultés.

Agir pour ne pas subir, ou pour faire quelque chose fut le credo de quelques-uns, peu nombreux, mais de plus en plus actifs¹.

Si certains Français collaborent avec l'envahisseur et tendent ainsi à retarder la libération de la Patrie, c'est parce qu'ils ont gardé leur confiance en Pétain ou qu'ils ont adhéré (peu nombreux) au national-socialisme. La majorité de la population reste passive « Puisque le Maréchal ordonne la collaboration, c'est qu'il n'y a pas d'autre attitude possible : « le vainqueur de Verdun est un pur et grand soldat, il est un homme fort et éclairé, suivons-le sans discute ».

À contrario, le colonel de Gaulle, nommé à titre provisoire général de brigade et obscur sous-secrétaire d'Etat de la Défense nationale et de la Guerre, parfait inconnu pour la plupart des Français, encourage la sécession en devenant hors la loi et organise la résistance hors de France, puis en France grâce à l'aide alliée.

Il n'y a pas de jugement à apporter sur les décisions des uns et des autres, pour une raison simple, nous n'y étions pas, « Toute histoire est contemporaine² » elle est d'autant plus contemporaine que certains veulent la réécrire pour qu'elle corresponde à leurs objectifs politiques, mais évoquer les faits est essentiel pour montrer que la résistance ne va pas de soi, surtout lorsqu'un Etat se soumet à un autre en acceptant sa défaite et qu'il est légitime, c'est le cas du régime de Vichy.

Résistance et Résilience

Résister **ne va pas de soi** et passe par une phase de **résilience hors la loi**. Ce terme emprunté à la résistance à l'autorité lors de l'adolescence est pourtant celui par lequel tout « résistant » se doit de passer.

Que ce soit au plus haut niveau, SGDNS (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale) ou à l'Assemblée nationale, le terme de résistance est peu employé, l'organisation de la résilience s'est substituée à celui de l'organisation de la résistance.

La direction de la protection et de la sécurité de l'Etat (direction PSE) qui a pour mission principale



d'animer les politiques interministérielles de prévention et de protection face aux risques et menaces susceptibles de mettre en danger les populations, les infrastructures vitales du pays ou la continuité de la vie sur le territoire s'intéresse essentiellement à la résilience.

Je cite : « *la résilience nationale présente des caractéristiques originales. À la différence de la résilience psychique d'un individu, la capacité d'une nation à recouvrer son équilibre à la suite d'une grave perturbation de son existence normale se déploie par définition au niveau collectif, à l'échelle d'une vaste communauté* ».

Autrement dit : la résilience de la nation serait la **volonté et la capacité de la nation dans toutes ses composantes à se « prémunir des principaux risques et menaces auxquels elle est exposée, et, si une catastrophe et une agression majeure surviennent, à résister à leurs conséquences et à recouvrer rapidement un équilibre qui conforte sa cohésion et ses valeurs fondamentales** ». Cette définition reprend mot pour mot celle de l'OTAN qui, dans son article 3 indique que, « Chacun des pays membres de l'OTAN doit avoir la résilience nécessaire pour résister à un choc majeur – catastrophe naturelle, défaillance d'infrastructures critiques, **attaque hybride, attaque armée, etc.** **La résilience est l'aptitude individuelle et collective à se préparer, à résister et à répondre aux perturbations et aux chocs, ainsi qu'à s'en remettre rapidement, et à veiller à la continuité des activités de l'Alliance** »



Il faut donc accepter ce changement de sémantique **la résilience permet la résistance**. Cependant, dans cet article, pour une meilleure compréhension, je continuerai d'utiliser aussi le mot résistance dans son ancienne connotation.

En supprimant la conscription et en confiant la défense du pays exclusivement à des professionnels, contrairement à plusieurs États nordiques, tels que la Finlande, la Norvège et la Suède qui ont su développer des capacités de **résistance** aux agressions extérieures en

liant la défense du territoire par les forces armées et l'implication de la société civile auprès de ces dernières, **nous avons coupé le lien armée-nation**.

En réalité, nous avons perdu une partie de la capacité de résister dans le cadre d'une défense totale et globale dans la limite d'une stratégie de résilience, elle-même liée à la garantie de l'intégrité territoriale et de l'identité de notre pays en tant que nation démocratique et relativement souveraine.

En un mot, sans moyens pour assurer la défense opérationnelle du territoire qui est censée regrouper et organiser tous les moyens militaires et civils, la phase de résistance en cas d'invasion pour mener les opérations de résistance militaire risquerait d'être brève, voire inexistante.

Existe-t-il une légitimité de la désobéissance ?

Le cas du sabordement de la flotte à Toulon est symptomatique d'une forme de résistance par passivité et fidélité à l'Etat de droit, tout autant que celui de la désobéissance.

Alors que Darlan a changé de camp et demandé expressément à de Laborde de rejoindre les Alliés avec sa flotte, à Toulon, au petit matin du 27 novembre 1942, devant l'action des Allemands qui pénètrent dans le port, l'amiral de Laborde s'en tient aux ordres de juin 1940 et ordonne le sabordage de la flotte³.

Seuls les commandants de cinq sous-marins et leurs équipages n'obéissent pas aux ordres et s'échappent dont le Vénus, le Casabianca, le Marsouin et l'Iris.

Si le sabordage de la flotte n'est pas un acte de résistance, en tout cas, cela témoigne du refus de participer à la lutte, que ce soit aux côtés des Allemands ou à ceux des Alliés. De Gaulle à cet égard, écrit « *La flotte de Toulon, cette flotte de la France, vient de disparaître... Privés, sans doute, de toute autre issue, ces marins français ont, de leurs mains, détruit la flotte française afin que soit, du moins, épargnée à la patrie la honte suprême de voir ces vaisseaux devenir les vaisseaux de l'ennemi.* »

Pourtant, ceux qui ont choisi la voie de la **résistance** en appareillant **ont désobéi aux ordres** et cela pose la question de la légitimité et de la désobéissance.



En réalité, il y a autant de nuances dans le fait de résister que de résistances possibles, mais toutes ont en commun le fait de passer par une forme de rébellion.

Car, selon l'article 2 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen du 26 août 1789 : «Le but de toute association politique est la conservation des droits naturels et imprescriptibles de l'homme. Ces droits sont la liberté, la propriété, la sûreté **et la résistance à l'oppression**».

En réalité, ce texte fait **de la résistance à un pouvoir arbitraire un devoir de chaque citoyen**. Lorsque la démocratie existe, il se heurte aux règles de droit puisque les oppositions peuvent s'exprimer, mais lorsqu'un régime arbitraire dispose de pouvoirs (forces armées, contrôle des médias...) qui lui permettent de se maintenir en place et d'empêcher le développement d'une opposition, **alors la résistance devient légitime**. Il peut donc y avoir une certaine légitimité à la désobéissance. Toute la difficulté est de savoir à partir de quand elle devient acceptable, et jusqu'où doit-elle aller.



Les menaces

Tout en partant du principe que pour résister il convient de savoir pourquoi et contre qui ou quoi, il apparaît nécessaire d'évoquer la situation actuelle de la France, d'autant plus qu'elle a en Europe, et dans le monde, une position particulière et exceptionnelle.

Elle est **dotée**, elle possède une capacité de riposte nucléaire totalement indépendante qui est censée dissuader tout adversaire raisonnable, c'est-à-dire conscient qu'il risque lui-même la destruction s'il s'aventure à attaquer notre intégrité physique et/ou aux intérêts vitaux de la France.

La France possède le deuxième domaine maritime mondial avec ses Outre-Mer, après les États-Unis, ce qui représente des enjeux économiques et stratégiques majeurs et attise la convoitise de nombre de compétiteurs, y compris réputés amis.

Elle fait partie des cinq membres permanents du conseil de sécurité de l'ONU.

Elle a une position stratégique clé en Europe et possède des frontières avec 8 pays européens (en comptant Andorre et Monaco) et deux en Amérique du Sud avec le Surinam et le Brésil.

Avec un PIB de près de 2805 milliards d'euros en 2023, la France se hissait en 7ème position des pays les plus riches du monde, au coude à coude avec le Royaume-Uni et l'Inde, devant l'Italie, le Brésil et le Canada.

Cette richesse-là vaut-elle la peine d'être défendue ? La réponse à cette question apparaît évidente.

Par ailleurs, dans ce contexte général de menace et de recul de la démocratie dans le monde, le risque aujourd'hui est autant extérieur qu'intérieur.

« On peut désormais être défaits sans être envahi ... »

Ces paroles sont celle du ministre des Armées Sébastien Lecornu dans son dernier livre « Vers la Guerre⁴ ? »

La prise en compte des menaces intérieures telles que l'espionnage, le sabotage, la manipulation de l'opinion, les attaques cyber, la déculturation, l'immigration irraisonnée et sans contrôle, la dictature des minorités, concourent à la déstabilisation de notre société.

En France, mais aussi en Europe, (à quelques exceptions près), la notion de Nation, est de moins en moins évoquée et enseignée, a contrario, celle de supranationalité est sublimée.

Le monde alternatif défendu justement par les adeptes de la suppression de toutes les frontières s'appuie sur l'idée que les frontières continuent de fragmenter les sociétés, de partager les peuples et les cultures, elles seraient source de guerres, mais constituent des espaces d'échanges et de rencontres.

Or, la suppression des frontières et le refus de maîtriser le phénomène migratoire sont inscrits dans un projet mondialiste de fusion des civilisations et des cultures. Cela passe par la destruction des mémoires collectives, de l'histoire, des cultures, des racines...



Ce dessein est moins utopique qu'on ne le pense puisqu'en réalité il se construit sous nos yeux sans réelle résistance. La conscience même de cette mise en œuvre est annihilée par le discours du camp du bien qui regroupe l'ensemble des radicaux qui ostracisent ceux qui ne pensent pas comme eux.

Résister c'est aussi prendre conscience de cet objectif fondateur de destruction de « l'ancien monde » qui induit tous les autres, y compris la compromission avec nos ennemis.

C'est pourquoi, il faut connaître les raisons qui nous pousseraient à résister, quoi défendre, qui défendre et ce ne sont qu'après avoir résolu ces éléments que nous pourrions envisager le comment défendre.

Une Résistance qui ne peut dire son nom !

La résistance commence à l'instant même où on ose mettre des mots sur les maux, Lénine aimait à dire : « **Faites-leur avaler le mot, vous leur ferez avaler la chose** ». En supprimant le terme de résistance un bout de chemin est déjà franchi, celui de l'acceptation de la chose, cette chose ne se nomme-t-elle pas disparition et déclin d'une civilisation épuisée qui résisterait encore ?

C'est pourquoi le temps de la résilience et de la résistance sont intimement liés, l'un ne pouvant aller sans l'autre. Cette société nouvelle qui n'utilise plus le mot résistance au profit du mot résilience comme si la résilience était un nouvel horizon de société qui refuse la résistance considérée comme étant trop réactionnaire. Il faut parfois revenir à la simple définition des mots pour comprendre la chose.

Si la résilience, qu'il ne faut pas confondre ni avec la résiliation, ni avec la résignation, est le ressort qui permet de tenir bon, sans abdiquer devant l'épreuve, mais sans atteindre le point de rupture, la résistance c'est s'opposer par la force à ceux qui emploient des moyens violents, c'est résister à un agresseur.

C'est pourquoi, il ne faut pas sous-estimer les intellectuels islamistes qui verbalisent l'Islam et la psychologie de la libération, et qui ont une approche différente de la résistance. « L'Islam, avec ses enseignements qui appellent à la justice, à l'égalité et au rejet de l'oppression, s'aligne sur les objectifs de la psychologie de la libération **en construisant des sociétés résistantes**

qui luttent pour la dignité et la libération de toutes les formes de tyrannie⁵. »

Chacun sait que « Nous sommes à un moment de bascule⁶ », le fait est de savoir de quel côté penchera la balance ... Les menaces sont parfaitement connues et identifiées, les études, rapports, analyses, concluent toutes au même diagnostic, ce qui diffère est la manière de les traiter.

Pouvons-nous dire, on ne savait pas ?

Il est admis que les dangers qui nous menacent sont multidirectionnels « **Jamais notre sécurité collective n'a été à ce point remise en question depuis la fin de la guerre froide. Jamais les crises ne se sont autant accélérées⁴...** » Le ministre des Armées participe à l'amorce de cette prise de conscience, il cite « le terrorisme, la prolifération nucléaire, le retour des compétitions débridées entre les Etats avec une réémergence de la logique des blocs, la guerre aux portes de l'Europe ; les routes maritimes sont contestées, la militarisation de l'espace et des fonds marins, les attaques cyber et informationnelles ... » Il parle peu, (je lui accorde que ce n'est pas dans son domaine) de l'insécurité intérieure, de la pression migratoire, de l'économie souterraine du narcotraffic, des menaces liées à l'islamisation progressive et souterraine de notre société, et de celles portées à nos institutions et à la fragilité de notre démocratie...

Dans ce contexte, où commence la résistance ? Jusqu'où doit-elle aller ? Quelle forme doit-elle prendre ? Le rappel historique montre que la prise de conscience est rarement collective, elle est souvent due à des initiatives individuelles qui peu à peu s'agrègent.

J'oserais quelques réflexions toutes personnelles que je n'impose, cela va de soi, à personne.

Il faut mettre des mots sur les maux, et sans doute reprendre la maîtrise du discours en nommant les choses telles qu'elles sont... « lorsque les mots perdent leur sens, les gens perdent leur liberté⁷ ».

Il est nécessaire de se s'accorder le droit d'évoquer certains sujets considérés comme délicats ou sensibles sans céder à l'auto-censure que l'on s'impose par peur de se voir accuser de radicalité ou d'intolérance voire pire, mais qui concourt à une forme de non-dit coupable.



Tout totalitarisme commence par l'autocensure, continue par la censure et débouche sur la répression. Pour Hannah Arendt⁸ le totalitarisme est avant tout un mouvement, une dynamique de destruction de la réalité et des structures sociales, plus qu'un régime fixe. Un mouvement totalitaire est « international dans son organisation, universel dans sa visée idéologique, planétaire dans ses aspirations politiques ». C'est à méditer.



Le fait de surveiller son comportement et ses paroles et ses écrits, où l'autocensure devient la règle, alors, le totalitarisme est en devenir.

Une conclusion qui n'en sera pas une...

Les marches blanches ne sont ni résilience ni résistance.

Alors que des intellectuels de gauche appellent à la résistance, à l'indignation et au retour du collectif pour préserver la démocratie et le bien commun devant la montée de ce qu'ils nomment « la peste brune » partout en Europe, une autre résistance timidement parcourt les peuples d'Europe pour la préservation des valeurs fondamentales qui furent les leurs.

Opposés au wokisme, réalistes face aux conflits en Ukraine et aux Moyen-Orient, inquiets face aux vagues migratoires, à l'insécurité, au danger islamiste, ces peuples mesurent confusément les menaces sur leur propre survie. La confusion (antonyme de cohésion) nationale, les dangers qui pèsent sur la démocratie, les menaces de guerre de haute intensité sont ressenties sans être réellement intégrées dans la réflexion sur le long terme de nos élites. Tout cela crée un malaise profond et une difficulté de projection vers l'avenir.

L'insécurité intérieure grandissante fait partie des menaces qui mettent à mal la cohésion nationale. C'est un sujet aussi important que le danger provenant de l'extérieur dans la mesure où il en est parfois le sujet et la conséquence.

En Nouvelle-Calédonie, Gérald Darmanin, le ministre de l'Intérieur, l'avait affirmé : « *Sur l'Azerbaïdjan, ce n'est pas un fantasme, c'est une réalité. C'est une dictature qui massacre, on le sait tous, une partie des Arméniens. Et je regrette qu'une partie des leaders indépendantistes calédoniens aient fait un deal avec l'Azerbaïdjan.* »

L'urgence de la prise en compte de ces menaces démontre le décalage qui existe entre la réalité et les actions qui sont menées pour les faire cesser. Pourtant, il semblerait que la « résistance » commence à s'organiser sous la pression de l'opinion, seuls 28% des Français considèrent aujourd'hui que l'Etat et les pouvoirs publics font preuve de suffisamment d'autorité, 72% estimant que ce n'est pas le cas, dont 29% qui affirment même que l'Etat ne fait « pas du tout » preuve d'assez d'autorité. (IFOP 09/09/2015)

Plus inquiétant, dans un sondage Ipsos, réalisé dans le cadre du rapport annuel sur l'état de la France dressé par le Conseil économique, social et environnemental (CESE), 23% des sondés estiment que la démocratie n'est « pas le meilleur système politique existant » tandis que... 51% pensent que « seul un pouvoir fort et centralisé peut garantir l'ordre et la sécurité », mais fort heureusement, 84% se disent toutefois prêts à la défendre, si elle était menacée.

Cette prise de conscience pousse désormais les dirigeants à réfléchir de manière globale, par la prise en compte des menaces exogènes et endogènes.

Une certaine forme de résistance se met en place. Le renforcement du budget des armées, de la cyberdéfense, du renseignement est désormais une réelle préoccupation au plus haut sommet de l'Etat, celui du renforcement des autres budgets régaliens le sont tout autant.

Quelle guerre menons-nous ? Contre qui ? « **Jamais notre sécurité collective n'a été à ce point remise en question depuis la fin de la guerre froide. Jamais les crises ne se sont autant accélérées...** » « **On peut désormais être défaits sans être envahi⁴...** »

Il faut prendre conscience de l'urgence de la situation, il est impossible de dissocier la résistance militaire avec celle du civil, et la réaction ne peut être que collective, **mais pour cela il faut s'adresser à la Nation**



au lieu de s'adresser aux communautés.

On ne saurait définir la résistance à un catalogue de mesures techniques a posteriori alors que **la résistance devrait commencer bien avant qu'il ne soit trop tard**, dès l'identification des menaces.

Il faut le dire, nous avons perdu, faute de les avoir menées, de nombreuses batailles.

A force de perdre des batailles sur le front d'une guerre qui ne dit pas son nom, peut-être devrions-nous dire comme de Gaulle :

**« La guerre commence infiniment mal.
Il faut donc qu'elle continue »**

Il faut qu'elle continue pour ne pas tomber dans l'abandon et le découragement.

Cela va sans dire, mais encore mieux en le disant !



1/ La Résistance intérieure | L'Ordre de la Libération et son Musée (ordredelaliberation.fr)

2/ Toute histoire est contemporaine – Benedetto Croce écrivain italien

3/ En vertu de l'armistice du 22 juin 1940, l'État français installé à Vichy sous l'autorité du maréchal Pétain a obtenu la conservation de la flotte, sous condition de neutralité. À Toulon mouillent donc 38 bâtiments de combat, soit le quart de la flotte française, ainsi que 135 navires neutralisés par l'armistice.

4/ Sébastien Lecornu « vers la guerre » [Amazon.fr - Vers la guerre ? La place de la France sur l'échiquier géopolitique mondial. Par le ministre des Armées - Lecornu, Sébastien - Livres](https://www.amazon.fr/Vers-la-guerre-La-place-de-la-France-sur-l-echiquier-geopolitique-mondial-Par-le-ministre-des-Armees-Lecornu-Sebastien-Livres/dp/9782071480003)

5/ Par exemple, l'imam Hassan Iquioussen accusé de prononcer publiquement des discours séparatistes et de haine, a bénéficié de

l'aide de l'association Musulmans de France et du Conseil des musulmans d'Europe. Deux officines réputées fréristes qui l'ont soutenu. Par ailleurs, les avocats proches de la confrérie interviennent auprès de ces associations dès lors qu'elles rencontrent des difficultés financières.

6/ Narcotrafic : Retailleau évoque «un point de bascule» [Narcotrafic : Retailleau évoque «un point de bascule» après les fusillades à Rennes et Poitiers](#)

7/ Confucius

8/ Hannah Arendt, née Johanna Arendt le 14 octobre 1906 à Hanovre et morte le 4 décembre 1975 dans l'Upper West Side, est une politologue, philosophe et journaliste allemande naturalisée américaine, connue pour ses travaux sur l'activité politique, le totalitarisme, la modernité et la philosophie de l'histoire. Ses écrits sur le totalitarisme font référence.

9/ Deux Visages de la résilience | Éditions Odile Jacob

Sources :

assembleenationale.fr/dyn/opendata/RINFANR5L15B5119.html#Toc256000003

De la nécessité d'une stratégie de résilience nationale. Le caractère indispensable d'une stratégie de résilience nationale résulte de l'environnement de crises multiformes auquel notre pays est confronté, avec une tendance à l'accélération et à l'aggravation qui devrait se poursuivre au cours des prochaines décennies.

- *Le Droit de résistance - Résistance à l'oppression et devoir d'insurrection pendant la Révolution française - ENS Éditions*

- « *Piège au Levant* » *Piège Au Levant : ROLAND Pietrini: Amazon.fr: Livres*

- *Les Origines du totalitarisme est un ouvrage d'Hannah Arendt dont la première édition fut publiée en 1951. Il se compose de trois tomes : Antisemitism, publié en français en 1973 sous le titre Sur l'antisémitisme ; Imperialism, publié en français en 1982*

- *Deux Visages de la résilience | Éditions Odile Jacob*

- *Les Origines du totalitarisme est un ouvrage d'Hannah Arendt dont la première édition fut publiée en 1951. Il se compose de trois tomes : Antisemitism, publié en français en 1973 sous le titre Sur l'antisémitisme ; Imperialism, publié en français en 1982*



RENSEIGNEMENT MILITAIRE : CRÉATION DU CAPR

(Commandement des Actions dans la Profondeur et du Renseignement)

Sources Ministère de la défense

Le CAPR est le Commandement des actions dans la profondeur et du renseignement. Avec ses trois brigades, ce commandement Alpha doit accroître la capacité de l'armée de Terre de combat à détecter, façonner et neutraliser l'adversaire, dans la profondeur du territoire ennemi.

La création du CAPR

La cérémonie de création du commandement des actions dans la profondeur et du renseignement (CAPR) s'est déroulée à Strasbourg le 4 septembre 2024. Comme tous les commandements alpha créés en 2024, le CAPR prépare l'engagement d'une partie des appuis des corps d'armée et divisions : les appuis renseignement, **aérocombat** et **artillerie**. Il est aussi responsable d'augmenter l'efficacité de l'armée de Terre dans un secteur du champ de bataille : la profondeur.

Dans un contexte de retour de la **haute intensité**, le **commandement des actions dans la profondeur et du renseignement** :

- **développe la capacité de toute l'armée de Terre à agir dans la profondeur** (de 30 à 500 km) face à un ennemi puissant, par l'organisation d'exercices opérationnels avec la participation de l'armée de l'Air et de l'Espace, de la Marine nationale et d'armées alliées ;

- **contribue au recueil et fournit le renseignement** de l'armée de Terre ;

- **prépare ses brigades spécialisées (4^e BAC, 19^e BART et BRCE)** à être engagées en appui de corps d'armées ou de divisions, à des fins de renseignement et de destruction de l'adversaire.

- Le CAPR comporte un état-major, le **centre de renseignement Terre** (CRT), la 4^e brigade d'aérocombat (4^e BAC), la 19^e brigade d'artillerie (19^e BART) ainsi que la brigade de renseignement et de cyber électronique (BRCE).

Qu'est-ce que le renseignement militaire ?

Le renseignement militaire est une action de **recueil, de traitement et d'analyse de l'information** destinée, d'une part, à évaluer les menaces qui pourraient empêcher le commandement de remplir sa mission et, d'autre part, à déterminer les objectifs adverses à neutraliser pour être victorieux.

Brigade de renseignement et cyber-électronique (BRCE)

Au sein du commandement des actions dans la profondeur et du renseignement (CAPR), la brigade de renseignement et cyber-électronique (BRCE) assure une double mission, en synergie avec la 4^e BAC et la 19^e BART :

- **commander des unités de renseignement spécialisées** capables d'identifier les menaces que fait peser l'ennemi sur le dispositif ami ainsi que mener des attaques dans le domaine de la guerre électronique ;

- **identifier, localiser et désigner les cibles prioritaires** en faisant effort dans la profondeur du dispositif adverse.

La BRCE doit relever 2 défis majeurs pour la collecte et la transmission de l'information et du renseignement :

- **acquérir du renseignement dans la grande profondeur** du dispositif ennemi, parfois jusqu'à 500 km, sur des objectifs tels que la défense sol-air, l'artillerie longue portée, les plots logistiques, les postes de commandement, etc... Cela demande à la fois des capacités d'infiltration, de dissimulation, de « survie » mais aussi de transmission de donnée à longue distance, sans être détecté. Il lui faut aussi, depuis la zone arrière, détecter, intercepter et localiser les communications de l'ennemi qui possède aussi des moyens de brouillage, de déception et de leurrage.

- **accélérer la boucle renseignement - feux**, c'est-à-dire raccourcir le délai entre l'acquisition d'un objectif, la prise de décision et le traitement de celui-ci par les moyens de feux de la 4^e BAC ou de la 19^e BART, voire ceux de l'armée de l'Air et de l'Espace.



Dans le cadre d'un engagement en haute intensité, la menace électronique serait avérée : une des missions de la BRCE consiste donc à s'en prémunir, voir la neutraliser.

La guerre électronique consiste ainsi à rechercher, recueillir, analyser et exploiter les signaux électromagnétiques tout en empêchant l'ennemi d'atteindre les systèmes d'information opérationnels et de commandement français. Ainsi, limitation des émissions, brouillage, déception et hybridation des réseaux sont autant de moyens mis en œuvre par les unités de la BRCE.



« Un contexte de haute intensité combiné à une transformation en profondeur du monde, nous oblige à nous tenir prêts face à tout type de scénario. En tant que soldat du renseignement, nous devons les anticiper. »

4^e brigade d'aérocombat (4^e BAC)

Créée le 5 juillet 2023, la 4^e brigade d'aérocombat est composée de 3 régiments d'hélicoptères de combat (**1^{er} RHC, 3^e RHC et 5^e RHC**) et d'un régiment de soutien aéromobile (**9^e RSAM**).

Son **contrat opérationnel** : être en **mesure d'engager, en haute intensité**, une brigade composée de 2 groupements aéromobiles mixtes (hélicoptères de reconnaissance et d'attaque, ou HRA, et hélicoptères de manœuvre et d'assaut, ou HMA) à 32 hélicoptères chacun.

Sous la protection et en complémentarité d'autres capacités (feux longue portée, chasse, drones), la 4^e BAC est en mesure de contribuer à des actions préalables de *bréchage* visant à contrer, au moins temporairement, le système de défense sol-air ennemi. Elle peut aussi désorganiser dans la profondeur le dispositif ennemi par la destruction d'objectifs-clés (postes de commandement, défense sol-air ou encore logistique). Elle peut enfin contribuer à affaiblir les capacités de combat clés de l'ennemi, afin de permettre aux unités amies de s'engager dans les meilleures conditions.

Les enjeux actuels de la 4^e BAC portent sur le raccourcissement de la boucle renseignement – feux, le développement de la complémentarité entre hélicoptères et drones et l'accroissement de son autonomie propre, en particulier en matière de logistique opérationnelle.



La 4^e brigade d'aéro-combat rejoint le CAPR.
© Armée de Terre / Défense



Qu'est-ce que la boucle renseignement-feux ?

On parle d'**accélération** de la **boucle renseignement-feux**, c'est-à-dire de raccourcir le délai entre l'acquisition d'un objectif, la prise de décision et le traitement de celui-ci par des moyens de frappe.

19^e brigade d'artillerie (19^e BART)

En complémentarité avec la 4^e BAC et la BRCE, la 19^e brigade d'artillerie (19^e BART) contribue directement à l'acquisition du renseignement dans la profondeur du dispositif ennemi pour localiser les cibles à haute valeur ajoutée et les traiter en fonction des effets tactiques et opératifs recherchés.

Elle assure le commandement et veille à la préparation opérationnelle des unités suivantes :

- Le **1^{er} régiment d'artillerie** (1^{er} RA), seul régiment à disposer des capacités d'appui feux longue portée et d'acquisition dédiée notamment à la contre-batterie ;
- Le **54^e régiment d'artillerie** (54^e RA), régiment spécialisé dans la défense sol-air et la coordination dans la 3^e dimension ;
- Le **61^e régiment d'artillerie** (61^e RA), régiment de drones tactiques de l'armée de Terre ;
- **L'école des drones** (EDD), centre d'expertise et de formation des pilotes et des instructeurs drones de l'armée de Terre.

La 19^e brigade d'artillerie met en œuvre un large panel de moyens d'acquisition et de renseignement qui combinent l'acquisition d'origine technologique et humaine. Les **systèmes de drones** tactiques (SDT Patroller) offrent la capacité d'agir dans la profondeur et dans les zones lacunaires en complément des moyens humains, tels que les détachements d'acquisition dans la profondeur (DAP). Les radars d'acquisition (NC40), les centres de management de la **3^e dimension** (CMD3D) assurent eux une capacité d'identification des aéronefs adverses et une maîtrise des combattants amis dans la 3^e dimension pour coordonner leurs actions.

Les enjeux, pour la 19^e brigade d'artillerie, sont de raccourcir la boucle renseignement – feux, par des exercices majeurs et une refonte du système de commandement des feux, et d'entretenir l'interopérabilité de ses unités avec des armées alliées incontournables en haute intensité.



Perspectives pour le CAPR

En tant que **commandement Alpha**, le CAPR doit contribuer à améliorer l'efficacité opérationnelle de l'armée de Terre. Pour cela, il poursuit plusieurs objectifs :

- accélérer la boucle renseignement – feu, par l'amélioration des moyens de détection et de transmission et le raccourcissement des procédures de validation de tir ;
- limiter la ségrégation des intervenants dans la 3D, en n'octroyant à chacun d'entre eux que les volumes aériens strictement nécessaires ;
- assurer la transmission et la transposition du renseignement de niveau stratégique en renseignement tactique ;
- accroître l'interopérabilité de ses unités, à la fois en interarmées et en interalliés.

Source : (ministère des armées -Direction : Terre / Publié le : 09 septembre 2024)



BEYROUTH : 23 OCTOBRE 1983.

Par le CGDIV (2s) Nicolas POLINI

Le 23 octobre 1983, 58 soldats français, tous membres des 1er et 9ème régiments de chasseurs parachutistes et présents à Beyrouth dans le cadre d'une force multinationale de sécurité, trouvent la mort lors de la destruction du poste «Drakkar», nom donné à l'immeuble où ils étaient stationnés depuis moins d'un mois.

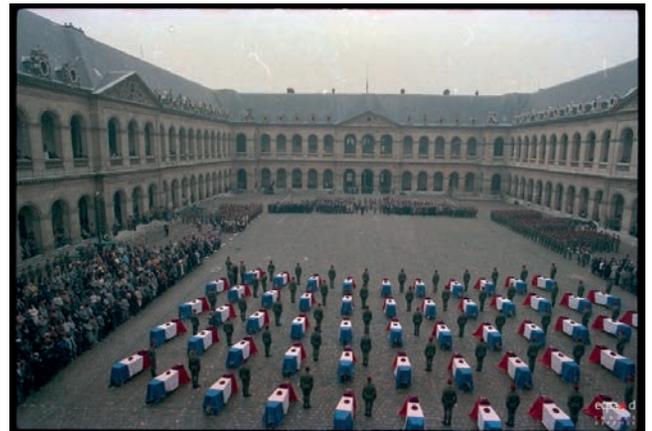
La dégradation de la situation sécuritaire consécutive à l'assassinat du président Gemayel, les massacres dans les camps de réfugiés de Sabra et de Chatila, et l'explosion de la violence à Beyrouth conduisent à la mise en place d'une mission de maintien de la paix, la Force multinationale de sécurité à Beyrouth (FMSB).

Celle-ci est conduite, de septembre 1982 à mars 1984, par trois contributeurs principaux : la France et l'Italie (2 000 hommes chacun environ), les États-Unis (1 800 Marines). Leur rôle est, d'une part, d'aider le gouvernement libanais à restaurer sa souveraineté face aux factions qui divisent le pays et à l'armée syrienne présente sur son territoire et, d'autre part, d'assurer la protection de la population civile.

Sous le nom d'opération Diodon, la composante française de la FMSB occupe d'abord une quarantaine de postes dans les quartiers ouest et est de la capitale libanaise, au milieu de la population. Exposés à des attentats ou des tirs de harcèlement, les postes français sont finalement réduits en nombre pour faciliter leur défense, illustrant ainsi l'incapacité de la force multinationale à sécuriser la ville. La présence occidentale au Liban est en fait rejetée par Damas et Téhéran qui considèrent ce pays comme faisant partie de leur zone d'influence. À partir du mois d'août, l'artillerie syrienne bombarde les positions de la FMSB ainsi que l'ambassade de France à Beyrouth, causant plusieurs victimes. C'est dans ce contexte de montée aux extrêmes que la FMSB subit deux attentats de très grande ampleur. Le 23 octobre, un camion-suicide force l'entrée du camp des Marines américains et explose, faisant 241 tués. Quelques minutes plus tard, une attaque similaire vise l'immeuble Drakkar qui abrite la 3e compagnie du 1er RCP, et un détachement du 9e RCP. Malgré le tir des sentinelles et les chicanes disposées dans la rue, le véhicule percute la base du bâtiment de huit étages qui, soufflé par l'explosion, s'effondre, provoquant 62 morts, dont 58 soldats français, et 15 blessés.

L'attentat a été revendiqué par un groupe inconnu, le « Jihad Islamique », mais les services de renseignement français et américains considèrent que le commanditaire en est le gouvernement iranien agissant par l'intermédiaire de mouvements chiites radicaux libanais. Paris décide alors de riposter en ciblant une caserne située à Baalbek, dans la plaine de la Bekaa, servant de camp d'entraînement aux milices pro-syriennes. Le 17 novembre 1983, huit Super-Etendard partis du porte-avions Clemenceau, au large du Liban, bombardent la caserne et la détruisent. La réussite tactique de ce raid, effectué malgré des tirs de missiles sol-air, est tempérée par l'information que la caserne aurait été auparavant vidée de ses occupants, peut-être du fait d'une fuite.

Le 21 décembre 1983, un autre attentat au camion-suicide vise le poste Frégate du 3eRPIMA, causant un mort et une quarantaine de blessés. Les pays contributeurs de la FMSB prennent acte de leur incapacité à imposer une désescalade et décident d'évacuer leurs forces. Les soldats français quittent Beyrouth en mars 1984.



À ce jour, l'attaque du Drakkar reste la plus meurtrière subie par les armées françaises en opération extérieure.



La préparation du double attentat a été attribuée par les États-Unis au Hezbollah libanais, créé une année plus tôt, tandis que la République islamique d'Iran est présentée comme le commanditaire. Téhéran aurait voulu punir les soutiens occidentaux de l'Irak de Saddam Hussein, engagé dans une guerre sanglante contre son voisin iranien.

À l'époque, c'est le «Mouvement de la révolution islamique libre», un prête-nom du Hezbollah pro-iranien pour les opérations clandestines selon les experts, qui avait revendiqué la double attaque.

Une version officielle remise en cause par les rescapés

Mais 40 ans après la tragédie, pour les rescapés, de nombreuses questions restent en suspens, notamment sur la nature de l'explosion qui a soufflé le Drakkar, situé à quelques centaines de mètres de l'ambassade d'Iran au Liban.

Selon la thèse officielle française, un camion-suicide bourré d'explosifs, tout comme celui qui avait pulvérisé quelques minutes auparavant le quartier général des Marines américains, « s'est jeté » contre le Drakkar, « malgré les tirs d'une ou plusieurs sentinelles », avant d'exploser.

Des rescapés et des témoins assurent n'avoir vu aucun véhicule pénétrer le poste des paras français, doté d'une seule entrée, et entouré d'un mur, de chicanes et de levées de terre, pas plus qu'ils n'ont entendu des tirs avant l'explosion.

«Qui pourrait penser que le ministre de la Défense, l'état-major des armées, le gouvernement, voudraient mentir aux Françaises et aux Français ?», protestera devant la presse, un an après l'attentat, Charles Hernu, ministre de la Défense de François Mitterrand. «Comment pourrait-on penser que pendant tant de mois, 12 mois, une vérité aussi grave aurait été cachée à l'opinion publique ?»

Selon une autre hypothèse, il se pourrait que le Drakkar ait été au préalable lourdement miné par les services secrets syriens dirigés par Rifaat al-Assad, frère du président Hafez al-Assad, et qui habitaient l'immeuble avant l'arrivée de l'armée française.

Pour la Syrie, qui occupe alors une grande partie du Liban depuis 1976, la Force multinationale est un obstacle qui l'empêchait de faire main basse totale sur le pays du Cèdre.

En 1989, des députés français annoncent leur intention de demander la constitution d'une commission d'enquête parlementaire spéciale sur l'attentat du Drakkar. Sans suite.

Les rescapés et les familles des victimes, essaient toujours de comprendre ce qui s'est passé le 23 octobre 1983.

Ne les oublions pas. Que saint Michel veille sur eux !



CAMPAGNE DE 1815 – (Troisième partie)

Par le Général (2s) Jean THEVENY

1. Bataille de Waterloo : 18 juin 1815

Waterloo, morne plaine... si la formule a sa place dans le rythme poétique de la phrase hugolienne, elle est impertinente pour qualifier le site de la dernière bataille de l'empire. Si l'œil pressé du visiteur ne distingue en effet qu'une surface à peu près étale, c'est que la prétendue plaine cache avec soin de dangereux replis tout à fait inadaptés aux manœuvres des armées de l'époque. Le plus important se situe au niveau du chemin qui longe le plateau de Mont Saint-Jean (le « chemin creux » des Misérables qui a été largement comblé après la bataille, notamment par les travaux entrepris par les Anglais pour édifier leur monument), mais d'autres plus discrets sont néanmoins capables de cacher une troupe ou d'interdire le tir direct de l'artillerie. Le nom même attribué à la bataille ne correspond pas : les combats ont eu lieu au sud du village de Mont Saint Jean et non à Waterloo situé près de 3 km plus au nord-est, village qui n'a connu que le PC de Wellington. Les mauvaises langues prétendent que ce nom a été imposé par les Anglais, incapables de prononcer le nom d'aucun autre site environnant. Waterloo serait donc aussi une défaite de la langue française.

Wellington s'est appuyé sur chaque dénivellation pour créer une forteresse naturelle sur quelques 3 km. De l'ouest à l'est, il dispose successivement les divisions d'infanterie Clinton, Cooke, les brigades allemandes Ompeda et Kielmansegg, le régiment de Nassau et la division Picton. Ce front défensif comporte des points forts constitués par des constructions : Le château de Fichermont à l'extrême est et la ferme de la Papelotte proche, armés avec la brigade Allemande de Saxe

Weimar ; la ferme de Hougoumont à l'extrême ouest (infanterie de la Garde britannique) ; enfin au centre la ferme de la Haie Sainte (fantassins de la légion germanique). La cavalerie et des renforts sont placés en retrait pour être engagés au besoin. On remarquera que les unités hollandaises et allemandes sont soigneusement encadrées par des unités anglaises, on ne sait jamais...

En face, l'Empereur a installé son QG à la ferme de la Belle Alliance, sur la route de Charleroi, située à quelques 1 500 m du front et qui dispose d'un petit monticule proche qui lui permettra de suivre l'évolution des combats. Les lignes françaises sont constituées à hauteur de la ferme : A l'est de la ferme (centre et droite du front) le 1er corps de Drouet d'Erlon (20 000 hommes) et 80 canons, unité qui a réussi à échapper à tous les combats des deux derniers jours. A l'ouest de la ferme (aile gauche) le 2^{ème} corps de Reille (16 000 hommes). A l'extrême gauche, la brigade de cavalerie Piré sur la chaussée de Nivelles. Le VI^{ème} corps de Lobau (moins une division) est en réserve derrière la ferme, avec les corps de cavalerie lourde de Kellermann, de Milhaut et de la Garde ainsi que la cavalerie légère de la garde. La Garde impériale est en retrait le long de la route de Charleroi. Exceptionnellement, une mesure de sécurité sera prévue : le colonel Marbot et son 7^{ème} hussards sont envoyés au-delà du bois de Paris afin de surveiller et de prévenir une éventuelle arrivée d'un corps Prussien.

L'évaluation des effectifs généralement admise est la suivante : Wellington 67 000 hommes et 156 canons ; Napoléon : 70 000 hommes et 270 canons.



Le plan d'opération de l'Empereur laisse dubitatif. En apparence, il s'agit d'une attaque frontale des lignes ennemies menées par les 1^{er} et 2^{ème} corps. Il est prévu néanmoins une mesure de diversion : l'attaque en premier lieu de la ferme d'Hougoumont, destinée à fixer sur l'aile gauche française des troupes ennemies. Cette mesure aurait pu permettre au 1^{er} corps vainqueur à l'aile droite de se rabattre sur la gauche. Comme le 16 juin pour Ney, on ordonne également au corps détaché de Grouchy de prendre Wavre pour se rapprocher de l'armée principale. Le début des combats est reporté compte tenu du terrain détremé par l'orage, mais peut-être aussi pour permettre aux unités de se reformer et de bénéficier d'un peu de repos après une nuit difficile.

12 h 00 : Alors que l'attaque va démarrer, le maréchal Soult observe un mouvement à l'ouest, entre les bois de Paris et de Saint Germain. Aussitôt, le général Bernard, aide de camp, se rend sur place avec de la cavalerie légère. Il rencontre Marbot et doit se rendre à l'évidence : ce sont des troupes prussiennes qui avancent. Ceci confirme un message envoyé par Grouchy à 6 heures qui précise que les Prussiens marchent vers Wellington. Avant même le premier tir, l'Empereur connaissait donc l'échec de sa stratégie : le corps de Grouchy n'a servi à rien et il devra faire face, seul, aux deux armées. Il décide malgré tout de tenter la chance.

13 heures : La division Gêrôme Bonaparte (II^{ème} corps) se porte sur la ferme d'Hougoumont. Le bois qui la masque est rapidement occupé en chassant la compagnie de Nassau qui le défendait. Devant les bâtiments, les Français essuient un tir meurtrier des défenseurs et sont incapables de progresser. Il semble qu'aucun soutien d'artillerie ne soit activé alors que les batteries britanniques du plateau tirent sans arrêt. En début d'après-midi, une brigade de la division Foy (toujours II^{ème} corps) vient renforcer les assaillants, sans plus de succès. Ce n'est qu'à ce moment que l'Empereur fait bombarder les bâtiments avec des obus qui provoquent un incendie. Mais les Anglais envoient des renforts. Un témoignage cite une charge de cavalerie qui échoue et dont le repli entraîne le recul des fantassins. Vers 19 heures, les alliés ont repris le bois devant la ferme. Cette « diversion » coûte plus de 4000 hommes au II^{ème} corps pour un résultat nul.

14 heures : attaque du 1^{er} corps. Cette fois, l'artillerie de la Garde bombarde généreusement les positions ennemies, mais l'effet n'est pas efficace sur des troupes invisibles, abritées par la pente du chemin. C'est le maréchal Ney qui conduit la charge des quatre divisions qui sont groupées en colonnes de bataillons : les divisions Quiot et Donzelot vers la Haie Sainte, la division Marcognet vers le chemin et la division Durutte vers la ferme de la Papelotte. (En tout, à peu près 18 000 fantassins) les canons des batteries divisionnaires roulent entre les colonnes.

La division Quiot arrive la première à la Haie Sainte. Comme à Hougoumont, les défenseurs nourrissent un tir meurtrier. Ils sont néanmoins encerclés. Wellington envoie en secours un bataillon hanovrien qui est mis en pièce par une charge des cuirassiers de Travers.

La division Durutte rencontre une ferme résistance devant la ferme Papelotte et le château de Fichermont. Les divisions Donzelot et Marcognet sont à 500 mètres du chemin lorsque l'artillerie britannique fait feu. Au centre, les tirailleurs de Donzelot atteignent les retranchements constitués par le chemin (il faut imaginer une vaste tranchée) ; l'infanterie ennemie, qui a pu éviter tout dommage de l'artillerie, peut ainsi attaquer sous la conduite du général Picton. Un feu nourri casse l'élan français puis c'est l'attaque à la baïonnette qui fait reculer les assaillants. Le général Picton est tué.

A droite, la colonne d'attaque Marcognet connaît les mêmes déboires devant la brigade écossaise de Pack. Les français doivent stopper mais ne reculent pas. A gauche, la mort de Picton et une charge de cuirassiers fait reculer les anglais.

C'est à ce moment que la cavalerie lourde britannique charge le 1^{er} corps. Les cuirassiers français sont coupés en deux parties qui s'échappent ; les fantassins pris par surprise sont sabrés et reculent. Mais les pertes anglaises sont lourdes et Wellington fait reculer ses fantassins sur le plateau, laissant l'artillerie en bordure. Il semble que ce mouvement ait pu être interprété comme un repli par Ney.



Il est déjà 16 heures et, si les positions françaises sont plutôt favorables, l'affaire est loin d'être achevée. Ney « réquisitionne » le corps de cavalerie de Milhaut qui se regroupe entre la Haie Sainte et Hougomont avec tous les éléments de la garde (4 000 cavaliers). L'Empereur constate et approuve ces mouvements et ordonne à Kellermann (3 500 cavaliers) de les soutenir. Wellington a le temps de former ses brigades en carrés sur le plateau protégés par douze batteries chargées à mitraille.

La charge de cavalerie débute au pas afin de passer les inégalités du chemin dans une boue glissante. Dès que les cuirassiers paraissent sur le plateau, les canons anglais crachent le feu et brisent des colonnes entières. Puis les artilleurs courent se réfugier dans les carrés. Sans aucun élan, les cavaliers abordent les carrés ennemis, déchargent les carabines, tentent en vain de sabrer puis doivent reculer avec de grosses pertes.

Pendant ce temps, nul ne songe à déployer l'infanterie et à retourner les canons anglais sur les carrés. Mieux : ces canons ne sont même pas encloués alors que les cavaliers se replient ! C'est à ce moment que se situe le mystère de Waterloo. Si Wellington resserre son dispositif sur le plateau, c'est qu'il estime qu'il ne peut plus tenir ses positions sur les chemins plus ou moins creux et cela permet d'assurer que les Anglo Hollandais ont souffert. Par ailleurs, après avoir tiré pendant plus de deux heures, les munitions commencent probablement à manquer. Côté français, le II^{ème} et surtout le 1^{er} corps ont souffert, mais ils ne se débandent pas, ce qui témoigne d'une certaine cohésion. Jusque-là, la bataille était plutôt classique et on ne peut reprocher aux français qu'un étrange défaut d'artillerie qui est mal ou pas utilisée. Il fallait considérer les tranchées anglaises comme des fortifications sur lesquelles le tir direct ne peut rien.

Or, à 16 heures, l'infanterie française disparaît du contrôle radar, comme si elle n'existait plus. Ney, pas plus que l'Empereur, ne songe à l'utiliser alors que son concours était absolument nécessaire pour combattre

des carrés. Le carré ne peut résister qu'à la cavalerie, si des troupes à pied munies d'artillerie le fusillent, il doit reprendre une formation de combat pour faire face, et c'est à ce moment que la cavalerie doit intervenir. A notre connaissance, nul ne se pose de question pour savoir ce qu'est devenue l'infanterie française et, lorsque Ney, après avoir épuisé la cavalerie (donc trop tard), demande des fantassins, nul n'est surpris lorsque l'Empereur répond « où voulez-vous que je les trouve ? ».

Pourtant, même en admettant que les corps de combat sont incapables de bouger, il existait d'excellents combattants de la Garde qui n'avaient pas encore fait le moindre pas. Certes, c'est ridicule de refaire l'histoire avec des « si », mais il était nécessaire de faire suivre les premiers régiments de cuirassiers par quelques régiments de fantassins avec un minimum d'artillerie pour mener un combat équilibré sur le plateau. On peut comprendre que l'Empereur conserve des réserves pour faire face au péril imminent constitué par les Prussiens (qui ont d'ailleurs ou sont en cours d'attaque à Plancenoit : cf. ci-dessous), mais les Anglo Hollandais sont également menaçants. Lorsque l'Empereur décidera d'engager la garde, il sera trop tard.

A 17 heures, c'est le corps de Kellermann qui s'élance lentement (3000 cavaliers), gênés par les survivants de la colonne Milhaud qui refluent. Il semble qu'à ce moment, quelques officiers tentent d'arrêter le massacre en s'opposant à la progression, en vain. On dit que dix charges se succèdent durant deux heures, commandées en tête par Ney qui semble pris de folie furieuse. Peu à peu, un autre souci vient démoraliser nos cavaliers : où est l'Empereur ? Pourquoi ne se montre-t-il pas ? Ils sont invariablement fusillés par les carrés et par les unités cachées dans les broussailles tout autour du plateau et reconduits à coup de sabre par le reste de la cavalerie anglaise. Au milieu d'un carré, Wellington est ahuri par cette tactique inconnue et commence à pâlir : les munitions s'épuisent et les carrés se rétrécissent ! Lorsqu'un officier fait demander des renforts, il lui est répondu qu'il n'y en a pas et qu'il doit se faire tuer.



Le même jour 18 juin, le 4^{ème} corps prussien de Bülow (23 000 fantassins, plus de 2000 cavaliers) quitte Wavre à une heure du matin et se dirige vers les combats. Les trois autres corps s'ébranlent dans la même direction à l'aube, sous le commandement de Blücher. La distance est courte (17 km) mais les chemins trempés sont détestables. Bülow ne parvient sur les lieux de la bataille que vers 14 heures. Les Prussiens se déploient très lentement puisque ce n'est que vers 16 heures 30 que les deux premières brigades sont engagées. C'est le début de la bataille de Plancenoit.

Au Mont Saint Jean, vers 17 heures 30, Ney se souvient qu'il dispose d'infanterie et réunit 6 000 hommes des divisions Bachelu et Foy (II^{ème} corps) pour monter sur le plateau. Les artilleurs britanniques les attendent avec des canons qui n'ont jamais été encloués et les fantassins sont taillés en pièce par les tirs. Encore une fois, c'est trop tard. C'était lors d'une charge de cavalerie qu'il fallait déployer l'infanterie, pas après.

C'est au moins la conclusion tirée par Ney de ses échecs : il réalise une attaque combinée avec les trois armes réunies à 18 heures. Il s'empare de la ferme de Haie Sainte après un combat homérique. Cette petite victoire provoque un début de panique chez les Anglais. De nombreux officiers Anglais et Hollandais sont blessés. Cette fois, Ney a fait donner son artillerie à bon escient et tout peut encore basculer. Mais la fatigue est là, et il ne reste plus que la vieille garde qui soit encore fraîche alors que Wellington, rassuré par la présence des Prussiens, réunit ses unités de couverture au centre.

Bataille de Plancenoit :

au même moment, les Prussiens de Bülow attaquent l'armée impériale par le sud-est, ouvrant un nouveau front de la bataille dite de Waterloo.

L'Empereur a envoyé le général Mouton avec ses 6 600 fantassins et 2 000 cavaliers qui se retranchent dans le bois de Ranson et repoussent les Prussiens. Un peu plus au nord, le VI^{ème} corps de Lobau est déployé pour faire front à l'aile droite de Bülow. Alors que les combats font rage dans le village de Plancenoit, l'Empereur envoie le général Duhesme et l'infanterie de la jeune garde qui reprennent le terrain perdu par Mouton. Les prussiens l'emportent avec le nombre et l'Empereur doit envoyer deux bataillons de la vieille garde commandés par le général Pelet qui regroupe les fuyards français puis attaque à la baïonnette. Le

village est repris, mais les Prussiens le canonnent et l'incendie se développe. Une nouvelle charge française échoue et Pelet organise la résistance dans les ruines.

A 19 heures, le front principal s'est stabilisé. De la ferme de Hougumont au château de Fichermont en passant par la Haie Sainte, les français tiennent bon et entretiennent un feu nourri. Mais, malgré les pertes importantes subies par l'ennemi (Un général Prussien parle de 50% des effectifs anglo-hollandais), il n'est plus possible d'exiger un sursaut des troupes décimées et épuisées. La nuit arrive avec les Prussiens, et il est nécessaire de prendre une décision.

L'Empereur engage alors la totalité de son effectif en attaquant Wellington avec la vieille garde. 5 bataillons sont confiés à Ney qui attaque entre la Haie Sainte et Hougumont (même chemin que la cavalerie). Deux colonnes d'attaque commandées respectivement par Ney (2 bataillons) et le général Petit (2 bataillons) avec une batterie à cheval. Les fantassins encore valides du 2^{ème} corps doivent suivre. Napoléon rejoint lui-même la ferme de la Haie Sainte avec 4 autres bataillons. On prétend qu'il fait alors annoncer l'arrivée de Grouchy, pour stimuler le moral.

Ney et ses grenadiers tombent sur les batteries anglaises (toujours non enclouées) qui tirent à bout portant. Mais le déploiement peut s'effectuer. Wellington fait rechercher toute unité pour renforcer son centre. Le moment est historique !





Ça commence mal ! La colonne du général Petit est accueillie par 1 500 hommes de la brigade des gardes de Maitland cachés dans les blés. Au commandement, ils se lèvent et fusillent les français à 30 mètres. Puis c'est l'attaque à la baïonnette. Mais la Garde n'est pas n'importe quelle unité de recrues. On se reforme pour croiser le fer et le second bataillon intact se rue sur l'ennemi qui défile. Les régiments anglais surgissent devant et sur les flancs de la modeste troupe qui est mitraillée et se retire en ordre. Sur la droite, le 1er corps tente une attaque qui échoue rapidement et les hommes se contentent de tirer sur un ennemi éloigné. Le cœur n'y est plus !

20 heures : Alors qu'au centre, Napoléon allait faire donner ses bataillons, on découvre les chasseurs et grenadiers de Ney qui reculent dans le plus grand désordre (notons ici aussi une incohérence : l'empereur a laissé combattre les colonnes de Ney seules alors qu'une attaque générale aurait forcément eut plus d'effet). On prétend, peut-être à raison, que cette vue inédite enlève instantanément tout courage à l'ensemble des troupes et paralyse le général en chef. La Garde recule ! Symbole absolu de l'Empire ! Cet échec est considéré comme la fin de l'aventure. Il faut peut-être également tenir compte de l'épuisement physique et moral des troupes qui ont compris que tout va de travers et que le sacrifice ne sert plus à rien.

C'est le moment où le corps Prussien de Zieten surgit sur la droite : en plus de l'affront, il y a le mensonge : Grouchy ne viendra pas ! Wellington donne le signal de l'attaque générale et la brigade Adam descend le vallon devant la Haie Sainte en hurlant. Les Français fuient alors sur la chaussée de Bruxelles, à l'exception de la Garde. Les bataillons qui devaient suivre l'assaut de Ney font front et sont rapidement anéantis par la ruée anglaise. Ceux réunis à la Haie Sainte résistent et repoussent les fantassins britanniques. Les chasseurs succombent et Cambronne est fait prisonnier.

Ce sont des carrés formés avec des hommes de toutes les unités qui se replient en ordre. Mais la pression est trop forte ; arrivés à un km au sud de la Belle Alliance, ils se débandent comme les autres. Seuls les deux carrés du 1^{er} régiment de grenadiers de la garde résistent, le 1^{er} bataillon ayant l'Empereur en son sein. Ils

recupèrent soldats et officiers retardataires qu'ils embrigadent. Ils vont ainsi jusqu'à Rossomme et la ferme du caillou. Les Anglais ne participent pas à la curée, probablement épuisés ; en revanche, les Prussiens suivent de près. Napoléon quitte l'armée et se rend à Charleroi avec une escorte de chasseurs à cheval de la garde. Il n'arrive dans cette ville que le 19 à deux heures du matin puis repart pour Paris.

Le bilan de la dernière bataille de l'Empereur Napoléon est lourd. Les pertes des alliés (les seules fiables) sont estimées à 21 000 tués, blessés et disparus de toutes les nations (dont près de 5 000 tués sur le champ de bataille). L'armée française ne dispose pas de statistiques fiables : on compte entre 23 et 25 000 tués, blessés et disparus (dont 36 généraux) et 8 000 prisonniers.

(À suivre)





LE 2 DÉCEMBRE, UN JOUR NAPOLÉONIEN.

Par le CGDIV (2s) Nicolas POLINI

2 décembre 1804 : Le Sacre de Napoléon :



Le dimanche, 2 décembre 1804, en la cathédrale Notre-Dame de Paris, a lieu le sacre en présence du Pape. Napoléon 1er devient empereur des français

2 décembre 1805 : La victoire d'Austerlitz

« Nous sommes en 1805. La Grande Armée napoléonienne affronte les forces de la coalition austro-russe commandées par le prince Koutouzov. Une dizaine de jours avant de livrer bataille, Napoléon fait reculer ostensiblement ses troupes devant les 91 000 hommes de Koutouzov, les convainquant qu'il est en train de battre en retraite. Il les attire en fait sur le terrain qu'il a choisi pour engager le combat avec ses 71 000 soldats : le plateau de Pratzen. Dans le même temps, il demande aux maréchaux Bernadotte, en arrière-garde, et Davout, qui se trouve à Vienne, de se préparer à le rejoindre. La stratégie militaire se solde le 2 décembre 1805, par la victoire écrasante de la bataille d'Austerlitz le chef-d'œuvre tactique le plus abouti de Napoléon 1er.





2 décembre 1851 : Le coup d'État de Louis-Napoléon Bonaparte



Pour conserver le pouvoir, à quelques mois de la fin de son mandat, alors que la Constitution de la Deuxième République lui interdit de se représenter, Louis-Napoléon Bonaparte, président de la Deuxième République française depuis trois ans, édicte six décrets proclamant la dissolution de l'Assemblée nationale législative, le rétablissement du suffrage universel masculin, la convocation du peuple français à des élections et la préparation d'une nouvelle constitution qui établit un régime présidentiel autoritaire.



2 décembre 1852 : La restauration de l'Empire :

Le 2 décembre 1852, Louis-Napoléon Bonaparte devient « Napoléon III, empereur des Français ». A la suite d'un autre plébiscite, le Second Empire est rétabli.



BRÈVES

Par le Capitaine de vaisseau (H) Gérard GUILLAUME

Le 0 800 112 112 : un numéro qui vous rappelle en cas d'urgence

Depuis le 1er octobre 2024, si vous sollicitez un service d'urgence par téléphone, vous serez rappelé par le 0 800 112 112. Service-Public.fr vous informe et vous rappelle les numéros d'urgence à connaître. Malaise, incendie, personne blessée, accident de la route, harcèlement...

vous avez contacté un numéro d'urgence ? Désormais, vous serez recontacté via le **0 800 112 112**. Ce numéro est gratuit, **le fait de décrocher ne vous sera pas facturé ni surtaxé**. Il n'y a aucun risque à répondre à cet appel, ce n'est pas un spam.

Pour ne pas être surpris s'il s'affiche sur votre écran de téléphone, vous pouvez l'ajouter au répertoire de votre smartphone sous l'appellation « Services d'urgence » ; vous saurez ainsi que vous pouvez répondre en toute confiance.

À savoir

Le 0 800 112 112 ne prend pas directement d'appel d'urgence, c'est un numéro qui rappelle le demandeur uniquement. Si vous rappelez le 0 800 112 112, un message vocal vous indiquera de rappeler le service d'urgence classique contacté précédemment.



Les numéros d'urgence à connaître

Aide aux victimes :

- 15 - Samu ;
- 17 - Police secours ;
- 18 - Sapeurs-pompiers ;
- 112 - Numéro d'urgence européen ;
- 114 - Numéro d'urgence pour les personnes sourdes et malentendantes ;
- 115 - Samu social ;
- 119 - Enfance en danger ;
- 3018 - Harcèlement scolaire, cyberharcèlement des jeunes ;
- 3114 - Prévention suicide ;
- 3919 - Arrêtons les violences.

Numéros utiles nationaux :

- 3237 - Pharmacie de garde ;
- 196 - Secours en mer ;
- 191 - Urgences aéronautiques ;
- 3117 (par téléphone) ou 31 177 (par SMS) - SNCF et RATP.

Urgence électricité et gaz :

- Électricité : 09 72 67 50 XX (remplacer XX par votre numéro de département) ;
- Gaz : 0 800 47 33 33.

Additions :

- 0 800 23 13 13 - Drogues info services ;
- 09 74 75 13 13 - Joueurs info services ;
- 39 89 - Tabac info services ;
- 09 80 98 09 30 - Alcool info services.

Centres antipoison :

Les numéros dépendent de votre zone géographique d'intervention (il y a 9 centres antipoison en France qui peuvent vous informer sur les risques toxiques de tous les produits existants, médicaments, industriels et naturels.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Publié le 16 octobre 2024



Le dispositif de la protection sociale complémentaire en santé (PSC) à partir de 2025

À compter du 1er janvier 2025, tous les agents de la fonction publique de l'État et les militaires rejoindront la protection sociale complémentaire en santé. Cette couverture prendra en charge tous les frais liés à la maternité, la maladie ou un accident, complétant ainsi le remboursement de la sécurité sociale.

Sauf demandes de dispense, tous les agents civils du ministère des Armées et les militaires doivent adhérer à la mutuelle désignée les concernant.

Cette réforme va au-delà des actifs : les conjoints, enfants et retraités actuels et futurs pourront adhérer à cette nouvelle mutuelle sans obligation. La réforme est familiale avec des avantages comme la gratuité de la cotisation pour le 3ème enfant, une prise en charge partielle de la cotisation des retraités en fonction de leurs ressources et des prestations adaptées à la santé et aux ressources des bénéficiaires.

Pour compléter cette protection sociale complémentaire en santé, une couverture prévoyance facultative sera mise en place à compter du 1er janvier 2026, selon des modalités en cours de définition.

Quelle mutuelle, pour qui ?

Le ministère des Armées a choisi Unéo comme nouvelle complémentaire santé obligatoire pour les militaires. À partir du mois d'octobre 2024, les services du ministère des Armées organisent, en lien avec Unéo, l'affiliation des militaires du ministère des Armées.

Pour rappel :

Ces mutuelles remplaceront le dispositif de référencement en santé en vigueur depuis le 1er janvier 2018 : groupement Unéo (Unéo et GMF), Fortego composé d'AGPM Assurances, AGPM Vie, ALLIANZ Vie et KLESIA MUT (ex MCDEF), Intériale et Harmonie et MF Prévoyance.

Le volet prévoyance du référencement est prolongé jusqu'au 31 décembre 2025.

LA COMPLÉMENTAIRE EN SANTÉ POUR LES MILITAIRES RETRAITÉS QUI PEUT ADHÉRER ?

Peuvent demander à intégrer le régime de PSC en santé du MINARM, comme bénéficiaires retraités, les titulaires d'une pension militaire de retraite ou

d'une solde de réserve qui ont cessé toute activité au moment de la liquidation de la pension ou de la solde de réserve.

En cas de reprise d'activité (sauf activités rémunérées dans la réserve opérationnelle militaire), ils ne peuvent plus adhérer à ce régime.

SELON QUEL MODE OPÉRATOIRE ?

Les personnes peuvent intégrer le régime :

- à la date de leur radiation des cadres ou des contrôles pour admission à la retraite ou de leur placement en deuxième section pour les officiers généraux ;

- dans un délai d'un an minimum à compter du 1er janvier 2025 (échéance en cours de définition avec le Service des retraites de l'État), pour les anciens militaires ou les officiers généraux en deuxième section qui bénéficient déjà d'une pension militaire de retraite ou d'une solde de réserve et qui n'ont pas repris d'activité.

La cotisation à acquitter est fixée en fonction de leur année d'entrée dans le régime depuis la date de radiation des cadres ou des contrôles ou du placement en deuxième section pour les officiers généraux.

Année d'adhésion	Cotisation en % de la cotisation d'équilibre
1 ^{ère} année	100 %
2 ^{ème} année	125 %
3 ^{ème} année	150 %
4 ^{ème} année	150 %
5 ^{ème} année	150 %
6 ^{ème} année	175 %
7 ^{ème} année	200 %
8 ^{ème} année	225 %
À compter de la 9 ^{ème} année et jusque 75 ans	Entre 225 % et 249 %
À compter de 75 ans	250 %

Exemples :

- un militaire radié à 54 ans qui intègre le régime immédiatement, a une cotisation de 100 % ;

- un militaire radié à 47 ans qui intègre le régime 1 an plus tard, à 48 ans, a une cotisation de 125 %.

ADHÉRENT À LA MUTUELLE UNÉO

Unéo indique sur son site (groupe-uneo.fr) qu'au cours du 1er trimestre 2025 le test d'éligibilité au dispositif PSC sera possible sur en ligne.

Si vous êtes éligible à ce régime vous pourrez vous affilier en ligne sur le site Unéo.

Dans le cas contraire vous resterez adhérent à cette mutuelle.

Néanmoins compte tenu des hausses prévisibles du montant des cotisations, le recours à une mise en concurrence avec d'autres mutuelles pourrait s'avérer utile en vérifiant que le panier de soins soit équivalent.



Comment vous protéger contre les tentatives de vol de vos données personnelles ou bancaires ?

Vous avez peut-être déjà reçu un faux SMS, courriel ou appel téléphonique de votre banque, d'un opérateur de téléphonie ou encore d'une administration. Les techniques d'attaque évoluent constamment. Service-Public.fr vous donne quelques éléments pour vous aider à déterminer si un message est légitime ou non, et vous protéger contre d'éventuels actes de hameçonnage.

La plateforme « [Assurance Banque Épargne Info Service](#) » ([abe-infoservice.fr](#)) a été mise en place conjointement par la Banque de France, l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) et l'Autorité des marchés financiers (AMF). Sa section « Prévention arnaques » a été réorganisée pour vous aider à mieux détecter les arnaques et avoir les bons réflexes face aux nouvelles techniques des escrocs souhaitant vous piéger.

Vous avez entre autres accès à un **guide officiel de prévention contre les arnaques** ([economie.gouv.fr](#) puis [guide-des-arnaques-task-force.pdf](#)) vous indiquant comment vous protéger contre l'hameçonnage (phishing, en anglais). L'hameçonnage est une technique frauduleuse consistant à vous inciter à communiquer vos données personnelles (codes d'accès, mots de passe...) et/ou vos coordonnées bancaires, avec un malfaiteur qui se fait passer pour un tiers de confiance.



Pour vous prémunir de ces tentatives d'escroquerie, il est notamment recommandé :

- **d'être attentif au niveau de langage des messages que vous recevez** (désormais les messages frauduleux sont souvent correctement rédigés, mais si vous recevez un message d'une banque ou d'une administration comportant des erreurs de frappe, des fautes d'orthographe ou des expressions inappropriées, c'est qu'il n'est pas l'œuvre de l'établissement indiqué) ;
- **de vérifier les liens présents dans les courriels suspects que vous recevez** (avant de cliquer sur un éventuel lien, placez votre souris dessus afin que l'adresse complète du lien apparaisse puis assurez-vous que ce lien est cohérent et pointe vers un site légitime) ;
- **de vous méfier des demandes qui vous paraissent étranges** (aucun organisme n'a le droit

de vous demander votre code de carte bleue, ni les codes d'accès et mots de passe de vos espaces personnels) ;

- **d'utiliser un logiciel bloqueur de publicités**, un filtre anti-spam, ou d'activer l'option d'avertissement contre le filoutage présent sur la plupart des navigateurs ;
- **de ne jamais cliquer directement sur l'annonce lorsque vous voyez une fenêtre pop-up s'ouvrir** durant votre navigation sur internet, même si un bouton de fermeture apparaît au sein même de la fenêtre pop-up. Utilisez toujours la croix (X) présente dans le coin de la fenêtre.

Si vous avez un sérieux doute concernant un message que vous avez reçu, il y a de fortes chances que celui-ci ne soit pas légitime. Il est alors recommandé de ne pas ouvrir les pièces jointes et de ne pas répondre. **Vous devez supprimer le message puis vider la corbeille de votre messagerie.**

S'il s'agit de votre compte de messagerie professionnel, il est recommandé de transférer le courriel suspect au service informatique et au responsable de la sécurité des systèmes d'information de votre entreprise pour vérification. Attendez leur réponse avant de supprimer ou non le courriel électronique.

À savoir

Si vous pensez avoir été victime d'une escroquerie ou d'une tentative d'escroquerie par hameçonnage via un spam, déclarez-le sur [signal-spam.fr](#). Votre signalement sera assigné aux autorités ou aux professionnels en mesure de prendre des actions contre ce spam.

À noter

Le guide de prévention contre les arnaques diffusé par la plateforme « Assurance Banque Épargne Info Service » vous prodigue par ailleurs des conseils pour vous prémunir contre :

- les faux sites administratifs qui vous proposent, contre rémunération, de faciliter l'accomplissement de certaines démarches administratives courantes (demandes de permis de conduire, de carte grise, d'extrait d'acte de naissance...) ;
- les appels frauduleux aux dons lancés par des entités ou des sites internet non autorisés à exercer cette activité en France ;
- les propositions frauduleuses de crédits ou de produits d'épargne avec des conditions particulièrement attractives ;
- les escroqueries au chèque bancaire ;
- les fraudes au paiement en ligne.

Source : Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Publié le 27 septembre 2024



PERMIS DE CONDUIRE : FRANCE IDENTITÉ GÉNÈRE VOTRE JUSTIFICATIF D'IDENTITÉ POUR TOUTES VOS DÉMARCHES

Depuis le 16 octobre 2024, vous pouvez utiliser France Identité pour générer un justificatif d'identité à usage unique avec photo pour les démarches liées à la demande de permis de conduire. Explications avec [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr).

L'utilisateur peut, lors de sa demande en ligne de permis de conduire, activer une fonctionnalité générant un **justificatif d'identité à usage unique avec photo** généré par l'application France Identité. Le justificatif d'identité est un document PDF signé électroniquement par le ministère de l'Intérieur. Il permet de prouver votre identité sans communiquer le visuel de votre pièce d'identité. Ce service permet aux usagers de maîtriser le partage de leurs données personnelles vis-à-vis de la fraude.

COMMENT PROCÉDER ?

Lors de la demande en ligne de permis de conduire, à l'étape « Pièces justificatives », vous devrez procéder de la manière suivante :

- cliquez sur le bouton « J'ajoute un justificatif d'identité France Identité » ;
- scannez le QR Code qui s'affiche sur l'écran de votre ordinateur (si vous êtes sur smartphone, cliquez sur « Générez le justificatif » ;

- vérifiez les données affichées sur le justificatif d'identité ;
- scannez le CAN de votre carte d'identité (code à 6 chiffres se trouvant en bas à gauche de votre titre) ;
- saisissez votre code personnel France Identité (code à 6 chiffres renseigné par l'utilisateur quand il a créé son identité numérique) ;
- faites une lecture NFC de votre carte d'identité ;
- le justificatif est généré : vous pouvez l'ajouter à votre démarche de demande de permis.

À NOTER

L'application gratuite France Identité est disponible sur le site de France Identité et peut être utilisée à la condition que :

- vous possédiez la nouvelle carte d'identité (format carte bancaire) ;
- vous soyez majeur ;
- vous ayez un téléphone Android 8 minimum et disposant de la technologie NFC ou un iPhone iOS 16 minimum.

RAPPEL

Depuis le 14 février 2024, vous avez la possibilité d'importer votre permis de conduire dans l'application France Identité et de le présenter dans sa version dématérialisée lors de tout contrôle routier. Tous les types de permis (rose trois volets ou format carte bancaire) sont compatibles.

Source : - Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre) Publié le 24 octobre 2024

BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT

Je soussigné(e)
Nom : _____
Prénom : _____
Grade (ou celui du conjoint) : _____
Décorations : _____
Ancien combattant OUI NON (1)
Armée, Arme ou Service : _____
Date de naissance : _____
Situation de famille : _____
Adresse : _____
Téléphone : _____

déclare adhérer à l'ANOCR pour le soutien moral et matériel de l'état des officiers ;

déclare m'abonner au bulletin trimestriel ;

a connu l'existence de l'ANOCR par ..

Signature et date

Tarifs des cotisations et abonnements						
Grades ou équivalent dans les autres armées, armes et services	Officiers			Conjoints survivants		
	Cot.	Abon.	Total	Cot.	Abon.	Total
Off. subalterne	15.00€	10.50€	25.50€	7.50€	5.50€	13.00€
Commandant	18.00€	10.50€	28.50€	9.00€	5.50€	14.50€
Lt-colonel	20.00€	10.50€	30.50€	10.00€	5.50€	15.50€
Colonel	23.00€	10.50€	33.50€	11.50€	5.50€	17.00€
Général	29.00€	10.50€	39.50€	14.50€	5.50€	20.00€

(*) Les cotisations sont dues pour l'année civile et doivent être versées au cours du 1^{er} trimestre de chaque année.

La cotisation d'un membre dont l'adhésion est recueillie au cours du dernier trimestre est valable jusqu'à la fin de l'année suivante. Le règlement de la cotisation ainsi que les dons donnent droit à un reçu fiscal.

Ci-joint le règlement :

- Cotisation
 Cotisation et abonnement

(1) Entourer la réponse





NOUS Y ÉTIONS

Annick COJEAN

ANNICK COJEAN

Nous y étions

Il y a cinquante ans nous étions là, le 6 juin



« Au printemps 1994, alors que se préparait la célébration du 50e anniversaire du Débarquement allié en Normandie, j'ai voulu essayer de rencontrer, au fil de mes reportages pour Le Monde, quelques vétérans du fameux 6 juin 1944. Je ne savais pas encore ce que je ferais de ces entretiens, mais je voulais les voir, les entendre, leur exprimer aussi ma gratitude. C'est étrange pour une journaliste d'avouer un tel sentiment, mais mon histoire y était pour beaucoup. Bien que Bretons d'origine, mes grands-parents, ma mère, ma tante, mes oncles avaient émigré à Caen. C'est là que le 6 juin 1944 les avait surpris, heureux, soulagés, excités, puis effrayés par la violence de l'opération et le bombardement de la ville (et de leur maison), et bientôt sur le chemin de l'exode.

Lorsque j'ai commencé à voir des vétérans américains, ils m'ont stupéfiée. Leurs souvenirs étaient d'une précision inouïe, leur envie de témoigner intense. Mes connaissances étaient balbutiantes, alors au restaurant, pour figurer les obstacles dressés par Rommel sur les plages normandes, ils prenaient des fourchettes et des couteaux, des stylos et des bouchons, et je les voyais, fascinée, me raconter Omaha la sanglante ou la prise héroïque de la pointe du Hoc.

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE MILITAIRE

Remy PORTE

Rémy PORTE

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE MILITAIRE DE LA FRANCE

Des origines à nos jours

de 780 entrées

Lemna EDIT

LES HOMMES | LES LIEUX | LES ÉVÉNEMENTS | LES ORGANISATIONS | LES ARMES

Comme l'a exprimé le général de Gaulle en une formule-choc demeurée célèbre :

« La France s'est faite à coups d'épée. » S'intéresser à l'histoire de France, et à bien des égards à l'histoire de l'Europe et du monde, exige donc d'abord (surtout ?) de prendre en compte l'histoire militaire de notre pays. Pour éviter contre-sens, anachronismes et autres interprétations hasardeuses, voici, de l'arbalète au canon Caesar, du traité d'Amiens au siège de La Rochelle, de Vercingétorix au général Bigeard, de la bataille de Fontenoy à celle de Timimoun, des guerres d'Italie à l'Afghanistan, de Narvik au Tchad, un ouvrage essentiel pour s'immerger dans l'histoire militaire de la France. Fruit de nombreuses années de recherche et de l'expérience de l'auteur, ce dictionnaire se compose de plusieurs centaines d'entrées, traitant des hommes, des lieux, des événements, des organisations, des armes..

DIÊN BIÊN PHU

Pierre SERVENT



PIERRE SERVENT

DIÊN BIÊN PHU LES LEÇONS D'UNE DÉFAITE

CONNAÎTRE HIER
POUR COMPRENDRE
AUJOURD'HUI

PERRIN

7 mai 1954. Chute de Diên Biên Phu. La victoire spectaculaire du Viêt Minh après cinquante-six jours de combats scelle le départ de la France, présente depuis plus d'un siècle dans cette partie du monde. Soixante-dix plus tard, Pierre Servent n'exhume pas cette bataille indochinoise à seule fin de sacrifier au rituel classique des anniversaires, mais se penche sur les enseignements qu'elle a encore à nous livrer, y compris pour aujourd'hui. Malgré les ingrédients singuliers, propres à ce conflit indochinois, l'auteur y détecte le même « mal français », déjà identifié dans les guerres nationales, les grands travers hexagonaux qui ont favorisé l'échec : même sempiternelle querelle des chefs alors que le conflit fait rage, même désajustement entre le pouvoir politique et la sphère militaire, même arrogance qui conduit à sous-estimer l'ennemi et à se surestimer, même goût pour l'idée toute faite au lieu d'une approche par la réalité du terrain, même refus de prendre en compte les signaux faibles ou forts de danger émis par les officiers du renseignement, même insouciance permettant aux ennemis de connaître les plans à l'avance, même décalage permanent entre les ambitions et les moyens dévolus, même légèreté politique empêchant de faire montre d'une continuité dans l'effort.



La guerre de Cent Ans

Georges Minois

tempus >



LA GUERRE DE 100 ANS

Georges MINOIS

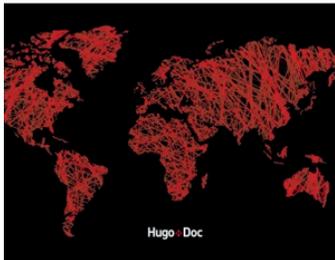
Jeanne d'Arc, Du Guesclin, Talbot, Étienne Marcel, Charles le Mauvais, Pierre le Cruel, le Prince Noir, Charles VII, Jean II le Bon, Crécy, Poitiers, Azincourt, la Peste noire, ces personnages, ces faits, ces événements de la guerre de Cent Ans (1337-1453) sont dans toutes les mémoires. En les replaçant dans leur contexte et en les débarrassant de leur aspect convenu, le livre de Georges Minois a le mérite de les dépasser en montrant la signification profonde de ce conflit interminable.

Première guerre européenne qui marque le passage de la chrétienté médiévale à l'Europe des nations, la guerre de Cent Ans est aussi une guerre totale qui transforme les techniques militaires (le canon se substitue peu à peu aux lances et aux flèches), les régimes politiques (l'absolutisme français ainsi que le parlementarisme français y sont en germe), les économies nationales (l'étatisme français s'affirme contre le libéralisme anglais). C'est sans doute dans le domaine des mentalités que la guerre de Cent Ans provoque des bouleversements essentiels : en opposant langue, culture, psychologies, elle forge les identités nationales des pays européens, la France et l'Angleterre surtout, désormais ennemis irréductibles.

JACQUES HOGARD

LA GUERRE EN UKRAINE

Regard critique sur les causes d'une tragédie



LA GUERRE EN UKRAINE

Jacques HOGARD

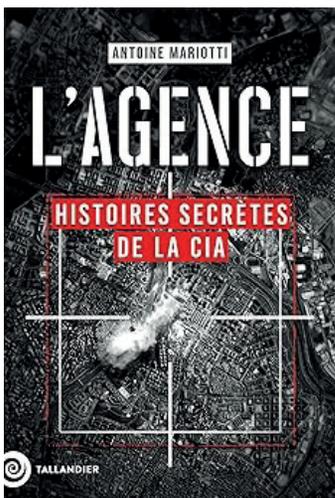
Ce récit argumenté et historiquement documenté, offre un éclairage nouveau et vient à contre-courant des opinions généralement admises et répandues en France, en Europe et dans les pays Occidentaux. Son objet est d'évaluer les causes et les responsabilités à l'origine d'un conflit qui achèvera, le 24 février 2024, sa deuxième année.

L'auteur met en particulier l'accent sur ce qui relève de la responsabilité des États-Unis d'Amérique - notamment en matière de désinformation – pointant du doigt, à l'instar d'un certain nombre de conflits modernes, la politique étrangère des États-Unis et la poussée vers l'Est de l'OTAN, comme leur volonté d'empêcher l'émergence d'une Europe des nations souveraines et indépendantes, quitte à propulser la Russie dans les bras de la Chine, une alliance contre-nature dangereuse pour l'Europe et la paix du monde.

La guerre en Ukraine, ne serait que l'expression de l'affrontement de grandes puissances dont la malheureuse Ukraine fait les frais. Partant de ce constat d'une « responsabilité partagée », comment dès lors sortir de l'impasse et mettre fin à la guerre ?

CIA - L'AGENCE

Antoine MARIOTTI



Tout le monde pense connaître la Central Intelligence Agency. Pourtant les méthodes de l'Agence ont été profondément transformées par les événements du 11 septembre 2001. Antoine Mariotti nous ouvre les coulisses passionnantes de ce monde empreint de secrets et de paradoxes. Le journaliste est allé aux États-Unis à la rencontre d'anciens espions et directeurs de la CIA qui lui ont raconté leurs missions, leurs succès, leurs désillusions et parfois leurs échecs. Un récit vivant qui nous embarque directement sur le terrain : la traque de Ben Laden et autres leaders d'Al-Qaïda et de l'État islamique, les écoutes téléphoniques, les raids nocturnes, le face-à-face avec Saddam Hussein, les dessous du célèbre discours de Colin Powell sur l'Irak à l'ONU, la torture, les prisons secrètes, la diplomatie parallèle mais aussi les doutes dans les bureaux de Langley, les trahisons et les ordres politiquement incorrects. De l'Afghanistan à la Corée du Nord en passant par la Syrie, la Chine, l'Ukraine, la Maison-Blanche et les rapports tempétueux entre la CIA et Donald Trump ou encore les collaborations des Américains avec la DGSE, voici plus de vingt-cinq ans d'histoires édifiantes qui ont façonné le monde de ce début du XXI^e siècle.



Groupement de Charente

Après de longs mois de silence par suite du COVID, l'ANOCR 16 a repris force et vigueur sous l'impulsion de Madame Ghislaine RICHARD-MEVEL.

L'AG s'est tenue au lieu habituel au restaurant les ombrages sur la commune de VIBRAC en la présence du référent inter groupement pour l'ouest le Général Didier SIMON.

Après un mot d'accueil de Mme RICHARD-MEVEL et une minute de silence à la mémoire de celles et ceux qui nous ont quittés, l'ordre du jour appelait à la présentation du rapport financier et à la réélection du bureau.

Le commandant CANEL trésorier du groupement a présenté un rapport faisant apparaître une situation saine pour le Groupement Charente.

Le président sortant le Lieutenant-colonel CARRE Xavier ayant donné sa démission en cours d'été, il convenait d'élire un nouveau bureau puis un nouveau président.

Les trois autres membres du comité ont souhaité continuer leur activité.

- Commandant Patrick CANEL
- Madame Ghislaine RICHARD-MEVEL
- Lieutenant François RISPAL

Le commandant FISZPAN Patrick était le seul candidat pour rejoindre le bureau du groupement, candidature validée par l'assemblée.

L'élection du nouveau président a suivi. Là encore, le seul candidat pour ce poste était le commandant FISZPAN, qui a été élu à la majorité des voix.

Le mot du nouveau président : le commandant Patrick FISZPAN

Je voudrais remercier en premier lieu Madame Ghislaine RICHARD MEVEL pour son action énergique et sa volonté sans faille à vouloir redonner vie au Groupement CHARENTE.

Madame RICHARD MEVEL que je connais depuis 1982 et que je n'avais pas revue depuis ce mois de février 2024.

Je voudrais remercier le Général SIMON pour sa présence aujourd'hui à nos côtés et son soutien pour ce re démarrage du groupement.

Je voudrais bien sûr remercier chacune et chacun qui ont répondu avec enthousiasme à la convocation à l'AG du groupement Charente soit par leur présence soit par leur réponse en donnant un pouvoir.

Membre relativement récent de l'ANOCR, j'ai pu découvrir, en participant à l'AG Nationale à TOULON une association active et attachante qui sous la houlette de son président, le Général CHAUVANCY a choisi des voies d'action forte

et moderne aux services de ses objectifs de solidarité inter générationnelle, de promotion de l'esprit de défense et du devoir de mémoire et de défense des intérêts moraux et matériels et militaires et de leur famille.

Partageant totalement les attendus de la motion adoptée lors de cette AG de TOULON, j'ai accepté avec beaucoup d'enthousiasme de prendre la présidence du Groupement Charente.

Je souhaite redonner à l'ANOCR en Charente la place que mérite cette association plus que centenaire en m'appuyant bien sur ses valeurs et en développant les réseaux qui vont servir son action.

- Rapprochement avec les institutions militaires charentaises qui sont importantes et rencontres avec les autorités militaires (Régiments, Base aérienne, DMD...) et avec les autres associations liées à la défense.

- Rapprochement avec les organes administratifs et municipaux locaux : comment faire participer l'ANOCR à la vie mémorielle du département.

- Rapprochement avec l'éducation nationale et les classes de défense : comment intervenir et soutenir les efforts pour transmettre les valeurs et l'esprit de défense à nos jeunes générations.

- Rapprochement avec les organismes économiques locaux comme la chambre de commerce étant moi-même actif au sein d'une association de soutien aux entreprises en lien avec la CPME 16 et mettre en place un véritable partenariat local avec IMPLIC ACTION en lien direct avec MARA.

- Agir dans le cadre d'opérations particulières comme la compétition de Golf organisée tous les ans par le CSA de la Base de Cognac au profit des Bleuets de France, CSA dont je suis membre. Et bien sûr détecter d'autres événements porteurs de ce type de projets.

- Rapprochement avec les autres Groupements ANOCR voisins pour des retours d'expériences et organiser si possible des activités et rencontres communes.

- Assurer l'action d'assistance à l'attention de nos membres dans le cadre d'aide morale mais et surtout en affectant les ressources nécessaires pour aider celles et ceux en ayant besoin et pour cela, il sera impératif de détecter ces besoins grâce à une proximité et une écoute attentive de chacune et chacun.

Voilà un plan d'action ambitieux qui, je le souhaite, redonnera à l'ANOCR toute sa place dans le paysage du monde de la défense en Charente. Il nous reste à nous mettre en ordre de bataille pour atteindre ces objectifs.



Groupement de Lyon

Remise des Médailles de la ville de Lyon aux anciens résistants pour les 80 ans de sa libération.

Le 3 septembre 1944, les Alliés et les Forces françaises libres entraient dans Lyon et mettaient fin à l'occupation allemande. 80 ans plus tard, la ville commémore cet événement historique en rendant notamment hommage à deux vétérans de la Résistance. Autour de ces centenaires, de nombreux enfants étaient présents place Bellecour. Ils incarnent la transmission d'une mémoire dont les témoins directs s'éteignent.

La commémoration des 80 ans de la Libération de Lyon s'est ouverte avec solennité, à 17 heures, ce vendredi 3 septembre, avec le Chant des partisans, interprété, sur la place Bellecour pavoisée, par la musique de l'Artillerie, accompagnée par des écoliers, collégiens et lycéens de l'agglomération lyonnaise. Un chant emblématique de la Résistance pour souligner le rôle, dans la Libération, des maquisards qui se sont engagés contre l'occupant nazi.

Deux Résistants à l'honneur

Invités d'honneur de cette cérémonie, le commandant (er) **Henry PEYRELONGUE** (adhérent à l'ANOCR) et **Roger LEROY**, font partie de ces héros de l'ombre. Les deux vétérans, rares survivants de cette époque, ont reçu la médaille de la Ville de Lyon des mains du maire Grégory Doucet.



Henry PEYRELONGUE, né à Bordeaux en 1920, intègre l'École Spéciale Militaire de Saint-Cyr en septembre 1942 à Aix-en-Provence. Il entre en contact avec la Résistance à Lyon en juin 1943, puis rejoint le maquis : le massif de Belledonne d'abord, le Cantal, le Haut-Jura enfin au sein du réseau Péricle's. Il participe à la libération de plusieurs villes après le débarquement de Provence du 16 août 1944. Il est Commandeur de la Légion d'Honneur.

A 103 ans, **Henry PEYRELONGUE**, se souvient d'être venu à Lyon, pendant l'Occupation. «*C'était mon premier contact avec la Résistance*», raconte-t-il. «*Je suis entré en relation avec les dirigeants du réseau Péricle's qui organisait la formation de ceux qui encadraient les recrues, les jeunes qui se cachaient pour échapper au STO et qui voulaient devenir des combattants contre le nazisme*».

Notre camarade **Henry PEYRELONGUE** mis à l'honneur par la ville de Lyon témoigne : «*Je suis très fier d'avoir reçu cette médaille, je la reçois parce que je représente tous ceux qui ont combattu et ont offert leur vie pour la libération de la France*».





Groupement du Var

Nous étions trente ce jour à revivre quelques instants au centre Var, la Provence verte.

Le soleil était là pour un déjeuner convivial à la table de Cupidon avec une jolie vue sur le village de Rians dominé par son église. Instants de partages dont il est difficile de s'extraire, avant de découvrir l'après-midi le château de St Martin de Pallières.

Nous avons été accueillis en hôtes par le propriétaire et sa fille pour découvrir la magie de ce lieu, que la famille fait vivre depuis quatre siècles. Il nous a relaté dans chaque pièce des pans de la vie dans ce château et sa chapelle privée : famille, enfance, histoire réelle et vécue des siècles passés, et maintenant réunion des chercheurs et scientifiques de renom du monde entier etc...

Une belle journée passée, à la prochaine sortie culturelle déjà programmée,





Groupement 73/38

VISITE de l'OFFICE NATIONAL D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AÉROSPATIALES - Centre de Modane-Avrieux – 73500



(Image source site Internet ONERA)

Le jeudi 24 octobre 2024 le groupement ANOCR de Savoie/Isère a effectué une visite de la soufflerie l'ONERA située en Haute Maurienne sur la commune d'AVRIEUX.

Accueilli sur le site par Mr Dominique JACON Lt-Colonel de réserve et responsable de la soufflerie S1, notre groupe a eu le privilège d'avoir une visite guidée et commentée de ce site particulier.

Avant de parcourir le site nous avons eu droit à un peu d'histoire pour nous rappeler l'origine de ces installations : (source site Internet ONERA)

En 1942, les nazis commencèrent à construire une très grande soufflerie dans les Alpes autrichiennes, alimentée par l'énergie hydraulique et capable d'atteindre la vitesse du son. Découverte à la fin de la guerre par les Alliés, elle fut démontée et transférée à Modane, en Savoie. L'ONERA (Office National d'Étude et de Recherches Aérospatiales) en fit la soufflerie transsonique S1 où furent testées des maquettes des plus grands programmes aéronautiques français et européens : Concorde, Airbus, Mirage, Falcon, Rafale... S1 reste à ce jour la plus grande soufflerie de ce type au monde.

La soufflerie de l'ONERA représente aujourd'hui l'un des plus beaux patrimoines industriels, scientifiques et technologiques de la vallée de la Maurienne. Le site, visible depuis la route qui mène à Avrieux, n'est pas ouvert au public.

La soufflerie de Modane, un trésor de guerre devenu un pôle d'excellence technologique sans égal au monde.

Le centre de Modane-Avrieux accueille le département des Souffleries de Modane-Avrieux (DSMA). Il rassemble un ensemble de souffleries simulant des écoulements allant des vitesses subsoniques aux vitesses hypersoniques.

La division soufflerie de l'ONERA met en oeuvre une gamme de souffleries répondant à une grande variété d'exigences de clients dans divers domaines.

Les services d'essais conduits sur des réalisations particulières tels qu'avion d'affaires, avion militaire, lanceur, missile, lanceurs, avion à hélice, hélicoptère, application spatiale. Les services d'essai sont fournis sur l'ensemble du domaine de vol.

Les méthodes d'essais de la division soufflerie de l'ONERA offrent de larges capacités pour tester les véhicules non conventionnels dans les différentes stipulations de vitesse du vent (Parachute, Train à grande vitesse, Éolienne, Essais à basse vitesse avec des modèles à grande échelle non aéronautiques (train, voilier, voiture, télésiège, bâtiments).

L'émoi et le saisissement nous gagnent lorsque nous pénétrons dans la soufflerie S1MA, impressionnant les 90 MV de puissance hydroélectrique du centre et 15 m³/s de débit d'eau qui alimente le centre de 0 à 10t/s débit de l'air propulsé dans les souffleries de la plus grande soufflerie sonique au monde.



(Image source site Internet ONERA)



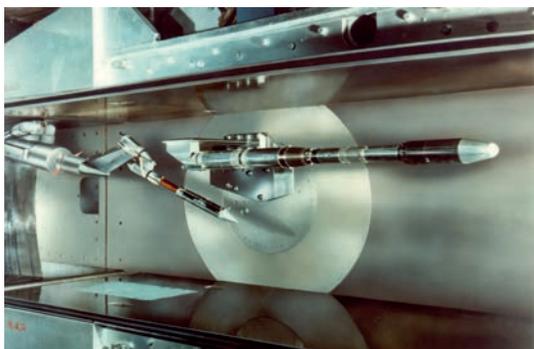


Groupement 73/38 (suite)

La monumentale soufflerie S1MA, où l'air circule dans un circuit long de 400 m et d'un diamètre allant jusqu'à 24 m, peut reproduire un vol de croisière à des nombres de Mach proches de 1 (1 200 km/h).

Tout aussi impressionnant les essais dans la soufflerie S2MA, cette soufflerie supersonique continue européenne dispose de 2 veines d'essai interchangeables de 3,2 m² environ, l'une subsonique et transsonique (Mach 0,2 à 1,5) et l'autre supersonique (Mach 1,5 à 3,0)

La soufflerie S3MA est à la frontière de l'ypersonique, cette soufflerie subsonique, transsonique, supersonique et hypersonique à rafales (entre 10 secondes et 15 minutes) dispose d'une tuyère à Mach variable et de tuyères à Mach fixe permettant d'aller de Mach 0.1 à 5.5.



(Image source site Internet ONERA)

Enfin tout aussi impressionnante la 4ème et dernière soufflerie du site permet des essais de séparation de charge sous rafale. La Soufflerie S4A, référence pour la navette spatiale avec des essais d'une durée de 25 à 90 secondes, aucune erreur n'est permise. La soufflerie S4A reproduit les conditions extrêmes d'un vol hypersonique au-delà d'un nombre de mach égal à $\sqrt{6}$ et pouvant atteindre 12.



(Image source site Internet ONERA)

Cette visite hautement technique mais très bien commentée dans des termes compréhensibles par tous nous a permis de connaître un des fleurons de notre industrie française dont nous pouvons être fiers.

La photo souvenir a clos cette visite et nous remercions chaleureusement tous les personnels mis à notre disposition pour nous faire vivre un instant unique qui restera gravé dans nos souvenirs.

Après la visite nous avons pris notre repas dans un des hauts lieux de l'histoire savoyarde le fort Marie-Christine.

Porte du parc national de la Vanoise ce fort offre une possibilité d'hébergement pour partir en randonnée et un excellent restaurant qui nous a régales avec un menu savoyard délicieux.

Nous avons repris la route avec les commentaires de notre camarade Hervé LEONARD mauriannai feru de l'histoire de la Maurienne,

Une pause au musée Opinel de St Jean de Maurienne avant de regagner nos domiciles respectifs, les yeux remplis de souvenir.

Lt-Colonel (er) André PENET



ONERA
Visite ANOCR
Centre de Modane-Avricux, le 24 octobre 2024





Groupement Ligéro Vendéen

Le groupement Ligéro-vendéen a tenu son assemblée annuelle le 10 octobre à Machecoul (44).

La séance a commencé par une minute de silence en hommage au Colonel PIFETEAU, au Lieutenant-colonel CHAUFFERT YVART décédés depuis la dernière assemblée, aux membres du groupement, aux membres des forces armées et à ceux des forces de police morts en service. Nous avons eu aussi une pensée particulière pour GENEVIEVE de GALARD, « l'ange de Dien Bien Phu ».

Dans son rapport moral, le Lcl (R) HANNEBICQUE, président du groupement, a donné des informations sur les opérations initiées par le Conseil d'Administration National depuis l'assemblée générale du mois de mai :

- campagne pour collecter les cotisations en retard,
- régularisation des abonnements au bulletin pour résorber les déficits évoqués par notre trésorier national,
- création d'un statut de membre honoraire de l'ANOCR. Il permettrait de qualifier la situation d'un membre qui ne peut plus se déplacer (santé, EHPAD) mais avec qui le président de groupement, et donc l'ANOCR, souhaite maintenir le lien par fidélité
- travaux préparatoires à une campagne nationale de recrutement pour pallier l'attrition des effectifs d'adhérents.

Il a ensuite fait le point sur les effectifs du groupement. Il compte 137 membres 72 en Loire Atlantique et 65 en Vendée. La moyenne d'âge du groupement est de 82 ans (les plus âgés (3) ont 101 ans et le plus jeune 54).

En matière de devoir de mémoire, le groupement apporte, depuis plusieurs années en Loire Atlantique, son soutien au comité organisateur du Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) sous forme d'un don de 150 €. Le président du groupement est membre du jury du concours et participe à la cérémonie de proclamation des résultats. En 2025, le groupement va soutenir le comité vendéen du CNRD en lui faisant un don de 150 €. Le Cne BONNEAU, adhérent vendéen, rejoindra aussi le jury vendéen du concours.

En matière d'entraide, le groupement a mis sur pied une cellule d'entraide composée du Président, du Trésorier (Com col GOEPFER), du Secrétaire (Lcl QUILLENT) et de 4 déléguées à l'entraide (Mmes MORO, L'HONEN, HENRY et MOUGENOT). La cellule a pris contact à Nantes avec les responsables de l'ASA pour les Pays de la Loire et doit rencontrer prochainement l'assistante sociale pour la Vendée. Une enveloppe de 1 000€ a été provisionnée pour l'aide d'urgence.

Les membres du comité de groupement, candidats, ont été reconduits et Mme L'HONEN a été élue déléguée à l'entraide.

Le trésorier a ensuite fait le point sur la situation financière du groupement. Elle est saine. En 2023, le groupement a ouvert un Compte sur Livret pour la Loire Atlantique et un autre pour la Vendée : 5 000€ ont versés sur chacun d'entre eux. Les intérêts, (63€) par livret, couvrent le montant des frais de gestion des CCP. Il a présenté le projet de budget pour 2024 qui prend en compte les dons décidés en cours d'assemblée.

La séance s'est terminée par le rappel des activités du groupement passées et celles à venir. En 2024, ont été organisés 3 repas (2 en Vendée, 1 en Loire Atlantique), une visite de « Escal'Atlantic, l'aventure des paquebots » à la base sous-marine de Saint Nazaire et il est prévu d'organiser un repas en Vendée. En 2025, le groupement va continuer de se réunir autour de tables dans les restaurants hôteliers de la zone. Deux conférences sont prévues : une sur l'absinthe et l'autre sur le pèlerinage de Compostelle. Le président a mis l'accent sur le 80ème anniversaire de la fin de la 2ème guerre mondiale et plus particulièrement celui de la reddition de la poche de Saint Nazaire. D'importantes cérémonies vont être organisées dont une probablement présidée par le Président de la République. Il a demandé aux adhérents de participer en grand nombre à ces évènements.





Groupement Ligéro Vendéen (suite)

Conclusion :

« Nous vivons dans un monde dangereux tant sur le plan de la politique intérieure que sur celui de l'international.

Il ne m'appartient pas de vous faire une analyse de la situation. Ce n'est pas mon rôle en tant que Président d'un groupement de l'ANOCR.

Ces incertitudes me font dire que plus que jamais nous devons développer les liens de fraternité d'armes, de solidarité et d'entraide qui nous unissent. Ils doivent nous permettre de faire face à des difficultés que personnellement je ne souhaite pas voir arriver.

Notre intervention n'est pas que financière. Nous devons aussi être des conseils et des accompagnants pour celles et ceux qui rencontrent des difficultés en les orientant dans leurs démarches et en les mettant en contact avec les services compétents.

Avec notre cellule d'entraide, nous avons déjà un outil efficace au sein du groupement. Mais c'est individuellement que nous devons fournir un effort en nous préoccupant de l'autre et en signalant à la cellule les cas particuliers.

Pour finir permettez-moi de vous citer le Souvenir Populaire :

**« La solidarité ne règle pas tout,
mais pour celles et ceux qui la reçoivent,
elle est irremplaçable. »**

la journée s'est poursuivie avec un dépôt de gerbe à la stèle de la commune de Machecoul-St Même, un repas et pour terminer un moment de recueillement autour de la tombe du Lcl CLAVIER, ancien président, enterré à Machecoul.





« Cette année grâce à Igesa,
nous allons découvrir les côtes bretonnes
avec notre section départementale.
Beaux moments de cohésion en perspective,
lors de ce séjour liberté au Trez-Hir »

Raymond, Adhérent FNCV

Profitez des tarifs groupe Igesa

Adhérent FNCV, vous pouvez bénéficier de **tarifs groupe avantageux** et d'un accompagnement personnalisé dans nos établissements rénovés.
C'est l'occasion de partager des **moments de complicité**, de **fête**, en **famille**, entre **amis**, ou de cohésion **avec votre section départementale** ou votre club (gym, bridge...) pour qu'eux aussi en profitent !

Seule nécessité : être **au moins dix...** *Alors faites-le savoir !*

De nombreuses destinations

● Fréjus (Var)

● Trez-Hir * (Finistère)

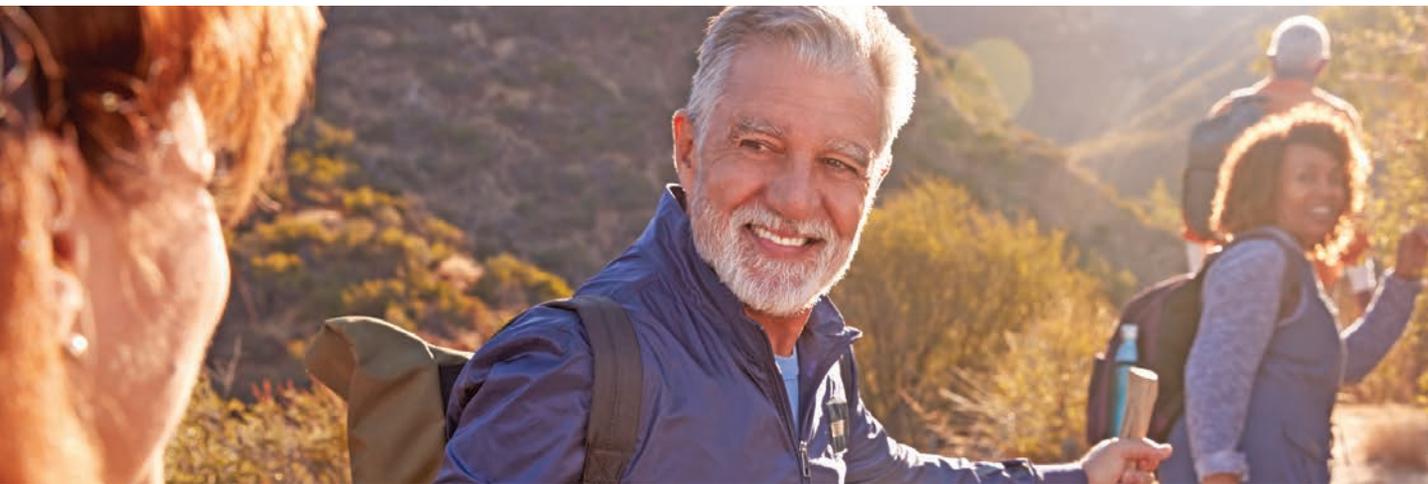
● Agay * (Var)

● St-Georges-de-Didonne (Charente-Maritime)

● Enval (Puy-de-Dôme)

● Hyères (Var)

et bien d'autres sites à découvrir dans notre catalogue vacances été 2024 !



Allô Groupes
04 95 55 30 75

* Hôtel «Premium»